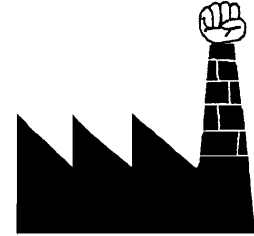


# A CONTRE COURANT

## syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



### Il n'est point de Bové suprême !

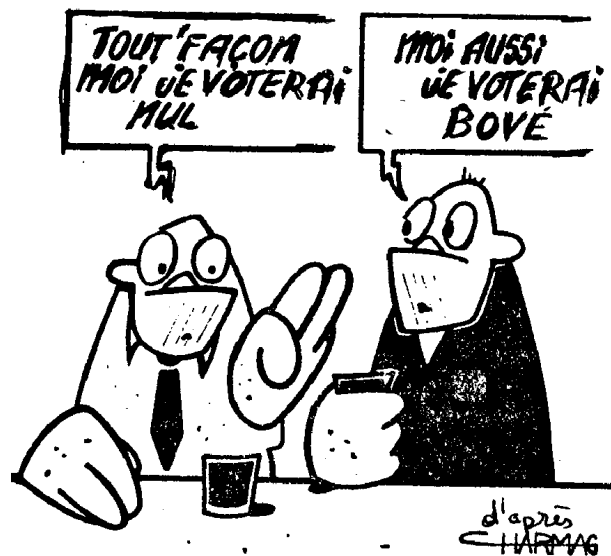
Le résultat du référendum français sur le traité « constitutionnel » européen, renforcé par son homologue néerlandais, n'a pas fini de produire ses effets politiques, sur le plan national comme au niveau communautaire. Tandis que les uns ont été renvoyés à leur anonymat antérieur (qui se souvient encore de Raffarin ?) ; tandis que les autres tentent, tant bien que mal de panser leurs blessures (n'est-ce pas, Hollande et Wehring ?) ; d'autres pensent déjà aux perspectives, nouvelles ou confirmées, que leur ouvre ce résultat.

Sur la scène politique, à moins de deux ans des élections présidentielles, les appétits s'aiguisent et, avec eux, les couteaux pour les satisfaire. A droite, en redevenant le premier flic de France, Sarkozy a déjà annoncé la couleur : il entend jouer les Monsieur Propre, prêt à nettoyer la France entière au Karcher si telle est la condition pour accéder à l'Élysée. Et gare à qui se mettra sur son chemin. A la place du tendre Bayrou et du précieux de Villepin, on se méfierait : un sale coup est si vite parti...

A gauche, c'est déjà le trop plein. Fabius, évidemment, mais aussi Emmanuelli et pourquoi pas Mélenchon, entendent bien rafler la mise du formidable coup de poker menteur qu'ils viennent de réaliser. Mais, pour parvenir à leurs fins, il leur faudra non seulement reconquérir le PS, mais encore faire oublier toute leur responsabilité – et elle est grande – dans la mise en œuvre, depuis plus de vingt ans, au niveau national comme au niveau communautaire, des politiques néo-libérales dont ils feignent aujourd'hui de découvrir les ravages sociaux.

Mais ce ne sont pas les seuls qui rêvent de capitaliser les « non de gauche » pour s'en faire un matelas de suffrages aux présidentielles de 2007. Déjà des voix se font entendre, à la gauche de la gauche gouvernementale, pour s'opposer à l'OPA des précédents et mettre en selle un candidat qui soit « authentiquement » antilibéral et altermondialiste. Plus précisément même, le nom de José Bové se met à circuler ; et, interrogé sur ses intentions à cet égard, contrairement à ses habitudes, ce dernier a laissé entendre qu'il pourrait envisager de céder à la sollicitation pressante des ses amis.

Mettre l'ensemble des voix de gauche qui se sont portées sur le non et, plus encore, l'ensemble des citoyens qui, à travers les comités pour « un non de gauche », ont mené campagne, à la remorque d'une candidature José Bové aux prochaines présidentielles serait proprement enterrer le faible espoir né de cette mobilisation citoyenne. Non pas parce qu'il s'agit de José Bové, qui n'est ni pire ni meilleur que d'autres histrions politiques qui pourraient le remplacer. Mais parce que l'acquis de cette mobilisation citoyenne est d'avoir permis, pour la première fois depuis longtemps, à une partie significative du salariat de s'interroger à nouveau, collectivement et d'une manière autonome, sur le type de société qu'elle veut et surtout ne veut pas. Subordonner les comités pour « un non de gauche » à une échéance et une candidature électorales serait perdre tout l'acquis, encore bien fragile, de cette mobilisation. C'est donc à renforcer l'autonomie de ces comités et à y approfondir la discussion et la réflexion collective qu'il faut impérativement travailler, loin des enjeux factices des campagnes électorales à venir.



# Irak : J'ai écrit les mots de Bush sur la guerre - en 1965

par Daniel Ellsberg – (paru dans le "LA Times")

Daniel Ellsberg a travaillé pour les départements d'Etat et de la Défense sous les Présidents Kennedy, Johnson et Nixon. Il a révélé les "Pentagon Papers" à la presse en 1971.

L'explication donnée il y a quelques jours par le Président Bush sur la poursuite de sa politique en Irak avait pour moi un air de déjà vu, mais sans nostalgie. J'ai déjà entendu pratiquement tous ses arguments, presque mot pour mot, dans des discours prononcés par les trois présidents que j'ai servis : John F. Kennedy, Lyndon B. Johnson et Richard M. Nixon. Sans fierté, je reconnais avoir proposé moi-même certains de ces termes.

Pour préparer un discours sur la guerre du Vietnam pour le secrétaire à la Défense Robert S. McNamara en juillet 1965, j'étais chargé de la même tâche que les rédacteurs des discours de Bush en juin 2005 : comment justifier et motiver le soutien de l'opinion publique pour une guerre désespérément sans issue et inutile dans laquelle nous avons été entraînés par les mensonges du président.

En relisant mon discours, je découvre que j'ai employé le mot "terroriste" pour désigner nos adversaires pour le même effet que celui recherché par Bush.

Tout comme les conseillers de Bush, je ressentais la nécessité de brandir une menace globale pour justifier l'ampleur de l'effort demandé. Pour cela, j'ai décidé que la Chine serait la mieux placée pour devenir notre "véritable" adversaire plutôt que le Nord Vietnam de Ho Chi Minh, tout comme Bush préfère se focaliser sur Al Qaeda plutôt que sur les nationalistes irakiens. "Ils tentent d'ébranler notre déter-

mination en Irak - tout comme ils ont tenté (sic) de d'ébranler notre détermination le 11 septembre 2001," a-t-il dit.

Mon discours fût approuvé par McNamara, par McGeorge Bundy, conseiller en sécurité nationale et par le secrétaire d'Etat Dean Rusk, mais il ne fut pas prononcé parce qu'il constituait un appel à mobiliser les réservistes pour soutenir une escalade sans limites de l'intervention militaire, comme le demandaient les commandants militaires de Johnson.

Au lieu de cela, lors d'une conférence de presse, Johnson préféra mentir sur le nombre de soldats qui seraient immédiatement déployés (le double de ce qu'il annonçait), et de cacher le nombre de soldats qu'on estimait nécessaire pour remporter une victoire, à savoir au moins 500.000. (Je relève que Bush dit que "nos commandants me disent qu'ils ont suffisamment de soldats pour effectuer le travail").

Une partie du discours de Bush qui m'a particulièrement réveillé des souvenirs fut sa référence à "l'heure des mises à l'épreuve". "Nous avons encore du travail à accomplir, et il y aura des moments difficiles au cours desquels la détermination de l'Amérique sera mise à l'épreuve," a-t-il dit.

Ce thème me rappela un passage du discours de 1965 qui, pour des raisons qui paraîtront évidentes, je n'avais jamais décidé de reproduire auparavant. Je ter-

minais en dressant un portrait de la Chine comme "un adversaire qui considère la politique internationale comme un vaste combat de guérilla, intimidant, tendant des guet-apens et affaiblissant ceux qui voudraient défendre un autre ordre mondial."

"Nous sommes mis à l'épreuve," avais-je écrit. "Avons-nous le courage et la détermination requis pour garder un cap difficile et meurtrier, le temps qu'il faudra ? Les communistes asiatiques sont convaincus que non." Bush a dit : nos ennemis "croient que les sociétés libres sont par essence corrompues et décadentes, et qu'avec quelques coups bien placés ils peuvent nous obliger à battre en retraite."

Ceux qui écrivent ses discours, tout comme moi, doivent ensuite aborder cette question sous l'autre angle. Face à cette mise à l'épreuve de nos ennemis, pendant combien de temps le public Américain doit-il soutenir ses soldats tandis qu'ils tuent et qu'ils meurent dans un pays étranger ? La réponse surgit dans le même style évasif que celui qui servait tant à Kennedy, Johnson et Nixon : "Le temps qu'il faudra (et pas un jour de plus). Jusqu'à la victoire."

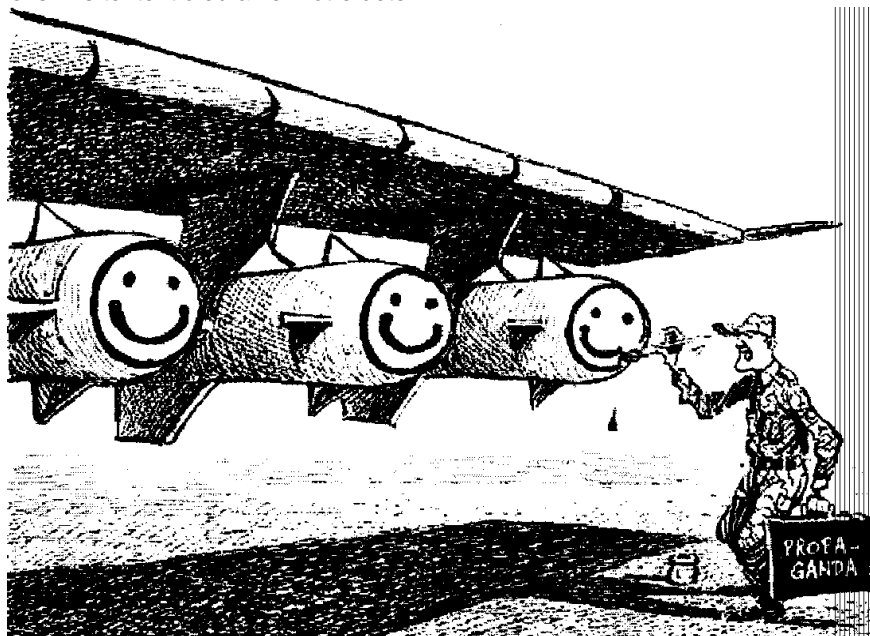
J'ose à peine relire ma proposition de réponse à cette question, en 1965. Une réponse qui a valu une réplique fameuse du feu Ambassadeur auprès des Nations Unies Adlai Stevenson pendant la crise des missiles à Cuba.

"Il n'y a qu'une seule réponse à donner. Et elle fut donnée, par un chef d'état américain, au coeur d'une autre crise qui a mis notre détermination à l'épreuve. Jusqu'à ce qu'il gèle en enfer." [ndt - en français aussi "lorsque les poules auront des dents"].

Il n'est pas réconfortant d'entendre presque les mêmes mots dans la bouche d'un autre président 40 ans plus tard, pas plus que ces mots ne paraîtront adéquats dans quelques années à ceux qui ont rédigé ces discours. Mais les souffrances humaines qu'ils annoncent ne seront pas les leurs.

Daniel Ellsberg

Voir aussi sur le site de Michel Collon : Ce n'est pas le retrait qui menace les Irakiens d'une guerre civile, mais c'est l'occupation. Par Sani Ramadani (Guardian) <http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2005-07-08%2020:13:29&log=invites>



# Le colloque annuel d'ACC s'est tenu les 2 et 3 juillet 2005 à Thann

La réflexion a porté sur deux points principaux nous invitant à analyser les effets de la campagne référendaire et à nous interroger sur le rôle des petits groupes dans la transformation du rapport de forces au niveau national, voire européen.

## 1 – Effets des luttes et rapport de forces des résultats du référendum

Les luttes de ces derniers mois, tant sur le plan international que français, mais surtout la campagne référendaire concernant le Traité constitutionnel européen, ont été un moment de **repolitisation intense** qui a redonné goût à la politique à ceux qui ont retrouvé un **réel espace de débat** dans une **campagne non partidaire**.

Le résultat du référendum est un **« petit pas » significatif**. Ce fut un vote de classes, qui a mobilisé dans les quartiers populaires et auprès des populations les plus fragilisées par le chômage, les difficultés sociales...

Il a révélé l'**illégitimité des dirigeants politiques** partisans du OUI. Pour autant, peut-on parler de crise «révolutionnaire» qui signifierait que *«ceux d'en haut ne peuvent plus gouverner comme avant parce que ceux d'en bas ne veulent plus être gouvernés comme avant»* ?

Ce qui est nouveau, aujourd'hui, c'est que des comités pluralistes ont pu exister, que les dizaines milliers de citoyens ont reparlé «politique», choix de société, refus de l'ultralibéralisme et de ses conséquences désastreuses sur les peuples. On est pourtant encore *«entre chien et loup»* car le **mouvement est fragile**, pas toujours suffisamment politisé pour garder son autonomie. En est-il capable ? Sarkozy, revenu, les politiques sécuritaires sont ravivées, les partisans du «Oui de gauche» vont mener campagne présidentielle sur le thème *«Attention, la Droite revient»*, PC et LCR sont déjà *«entrés dans le jeu»* des présidentiables, en déclarant pouvoir être candidats et même José Bové s'y met !

Pendant ce temps, les coupes sombres sociales se poursuivent, licenciements, attaques contre le code du travail; les directives européennes ne sont pas stoppées ... Notre responsabilité est engagée face à tous ceux qui ont mené campagne pour le rejet du capitalisme libéral, qui ont avancé des revendications en rupture avec le système de l'Union européenne et propagé l'idée qu'une autre Europe est possible, qui ont **suscité**

## Eléments d'un réseau...

Ce compte-rendu, rédigé par Odile Mangeot des *«Amis de l'Emancipation Sociale»*, doit aussi paraître dans les revues dont les équipes étaient représentées à la rencontre annuelle de Thann organisée par ACC, à savoir :

- **«Carré Rouge»** dont le numéro 33, daté de juin 2005 (prix :5 euros + 1,45 euro de frais de port), est composé pour moitié d'un dossier de 40 pages consacré aux appréciations portées par des militants sur la nature du vote du 29 mai et la situation qui en découle. Le numéro 34, à paraître à la rentrée, se fera l'écho des réactions et commentaires aux analyses parues dans le n°33.

Pour s'abonner à cette revue trimestrielle : 20 euros par an. Chèque à l'ordre des *«Amis de Carré Rouge»* BP 125 75463 PARIS cedex 10. Courriel à : [ybo@club-internet.fr](mailto:ybo@club-internet.fr) ou à [chesnais@free.fr](mailto:chesnais@free.fr) Site : [www.carre-rouge.org](http://www.carre-rouge.org)

- **«L'Emancipation Sociale»** dont le numéro 39 (juin 2005; prix : 3 euros + 0,80 cts de frais de port) vient de paraître et qui évoque aussi largement la campagne référendaire et ses suites.

Pour s'abonner et pour tout contact s'adresser à : Gérard Deneux 03 84 20 21 06 22 rue de la Gare 70200 LURE [emancipation.sociale@laposte.net](mailto:emancipation.sociale@laposte.net) ou Fabien Desgranges 29 rue de la Libération 70290 CHAMPAGNET EBOULET [desgranges.fabien@wanadoo.fr](mailto:desgranges.fabien@wanadoo.fr) - Pour retrouver tous les textes et les bulletins déjà édités, consultez [amisemasoc.free.fr](http://amisemasoc.free.fr)

Si vous êtes intéressés par cette rencontre annuelle de Thann, n'hésitez pas à nous écrire, nous pourrions alors vous contacter lorsque nous organiserons la prochaine édition, probablement durant le premier week-end de juillet 2006.

**une espérance** qu'ils ne doivent pas décevoir. Le travail d'explications, de politisation doit se poursuivre.

Les Comités pour le NON, pour certains, se sont déjà transformés en Comités pour une Europe sociale et démocratique; au local, il est nécessaire à la fois de **maintenir la réflexion** sur la volonté affichée de participer à la construction d'une autre Europe sociale et démocratique, **s'appuyant sur les luttes sociales** qui ne manqueront pas de se développer. Ce travail de construction peut se faire en lien avec le national; c'est en tout cas la volonté affirmée par le Rassemblement National des Collectifs de l'ap-

pel des 200 qui a réuni presque 800 militants. Nous avons à prendre notre place dans ce mouvement afin qu'il réussisse à rester **autonome par rapport aux appareils politiques**. Il doit aussi rester ferme sur la distance à garder par rapport aux calculs des échéances électorales.

Le NON a uni les Comités avant le référendum. Qu'est-ce qui va les lier aujourd'hui et demain ? Ils ont à sécréter leurs raisons d'être. Puisque **le peuple se remet à parler politique**, créons les conditions de l'auto gouvernement sur les questions qui émergent (emploi, habitat, ...). Osons non seulement proposer des **solutions alternatives anticapitalistes, de réappropriation sociale** des moyens de production et des besoins sociaux, pour **redonner espoir** aux peuples qui, alors, se mettront en mouvement. Pour nous, les tâches ne sont pas séparées, il n'appartient pas aux peuples de lutter et aux partis de décider ; la démocratie exige que les peuples soient souverains.

L'on peut d'ores et déjà **écrire l'acquis collectif** de la campagne référendaire, mettre noir sur blanc ce que l'on a appris à faire ensemble, pour poursuivre le travail dans les quartiers,



avec les «sans», tout en le reliant aux luttes sociales, sans sectarisme. Nous avons prouvé que nous étions en capacité de nous auto-produire, de nous auto-éditer, de nous auto-organiser.

L'on peut poursuivre le travail de politisation en le liant aux questions de l'existence immédiate des peuples et de leurs difficultés, se saisir du levier de la crise de légitimité pour délégitimer aussi les structures intermédiaires qui, entre le «haut» et le «bas» participent à l'exploitation des couches populaires : élus locaux, syndicats affiliés à la CES ...

**Notre force sera notre capacité à intégrer dans le mouvement de nouveaux militants** (jeunes des quartiers ...), face à la faiblesse des militants dans les appareils politiques et syndicaux et à leur refus de parler projet politique alternatif.

## 2 – A quoi sert-on ? Quel peut être notre rôle de petits groupes dans la construction d'une alternative ?

Premier tâche essentielle : **aider à la prise de conscience** des réalités que nous vivons en démontrant les «mécanismes» de la situation actuelle et la nécessité de transformer le rapport de forces. La campagne référendaire a été à cet égard exemplaire. Il faut continuer en ce sens tout en **révélant le cynisme des décideurs**, au travers des exemples des décisions politiques actuelles, d'expliquer pour **rendre crédible l'idée d'une alternative possible** : où va la richesse, à qui paie-t-on la dette en France ?

Il faut ensuite s'attacher à **faire vivre un réseau d'échanges et d'analyses** permettant d'approfondir la signification présente des concepts comme: anticapitalisme – libéralisme – socialisation des moyens de production – dette – socialisation des besoins sociaux (habitat social, par ex), l'alimenter en réflexions et en échanges au niveau européen pour féconder le mouvement.

Nous devons, par ailleurs, **entretenir et transmettre la mémoire des mouvements sociaux** (ses défaites et ses victoires) pour éclairer le présent et l'avenir, comme une «avant-garde» dans le sens de «tête chercheuse» et non d'état-major et enfin, **donner de l'espoir** aux peuples, rendant possible la perspective d'une société communiste, à actualiser par rapport aux errements passés.

Ces axes de travail doivent s'articuler avec l'objectif de participer à la **reconstruction d'un internationalisme des luttes** populaires. Pour ce faire, des initiatives doivent être prises en créant des liens avec les autres peuples européens et aboutir à des « **luttes sans frontières** » et pourquoi ne pas lancer l'Appel des 200 syndicalistes européens (hors CES) ?

Dépasser nos origines diverses pour mieux s'articuler, «*ne pas rester sur la colline*» mais se mouiller dans le mouvement, y participer, y porter nos exigences, faire des propositions aux Assises nationales prévues fin 2005.

Odile Mangeot

Dans le cadre de nos échanges avec la revue "Alternative Libertaire", nous publions ici l'édition parue dans le n°142 (été 2005) de ce mensuel. ( www.alternativelibertaire.org). Abonnement un an (11 numéros) : 25 euros. Chèque à l'ordre d'"Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19. "Alternative Libertaire" est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

## Donner un débouché social à une victoire électorale

Un débat aussi vieux que le mouvement ouvrier travaille de façon récurrente les différents courants se réclamant de l'anticapitalisme. Les luttes peuvent-elles être porteuses de leur propre dynamique politique et donc d'un projet de transformation sociale ou leur sort dépend-il d'un débouché politique que seuls les partis concourant à la prise du pouvoir d'État peuvent lui donner ?

Une fois de plus les libertaires et plus largement les défenseur(se)s de l'autonomie des mouvements sociaux se retrouvent confronté(e)s aux partis de gauche et d'extrême gauche ainsi qu'à leurs sympathisant(e)s qui à la faveur de la victoire du non rêvent de reconstruire une gauche radicale à la gauche du PS.

Cette perspective qui semble séduire nombre de participant(e)s des collectifs pour le non liés à l'Appel des 200, laisse rêveur(se).

Un pôle de radicalité qui irait des socialistes de gauche à la LCR et dont l'ambition serait d'influer sur les choix politiques devrait pour cela composer avec la gauche libérale (PS, Verts), qu'il participe ou non à un gouvernement de gauche. Ne pouvant prétendre à l'hégémonie, il sera donc dépendant des choix politiques du pôle libéral. 1981, 1997... 2007, l'histoire pourrait se répéter un fois de plus pour le pire.

Durant les années 70, puis après les grèves de novembre-décembre 95, la plupart des courants qui composent ce « pôle radical » en devenant ont voulu donner un prolongement politico-institutionnel aux luttes. On connaît la suite.

Alors qu'un non fortement teinté d'aspiration à la transformation sociale vient de l'emporter, ne pourrait-on pas renverser les termes de l'alternative en essayant de construire par les luttes un débouché social à une victoire électorale ?

Car il faut savoir ce que l'on veut.

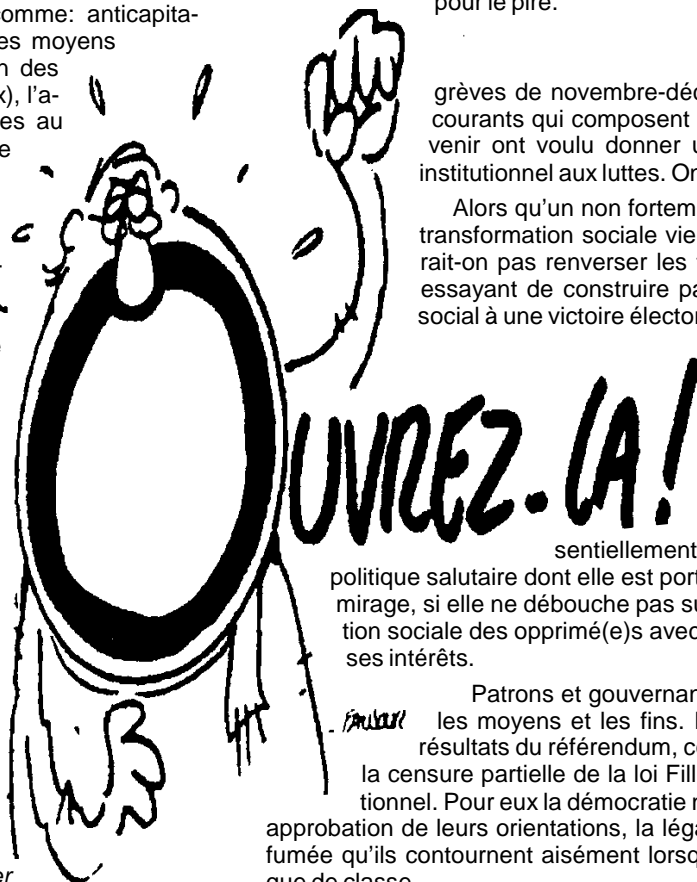
Certes, la victoire du non est très importante car elle contribue à délégitimer une politique qui profite d'abord et essentiellement au capital. Mais la crise

politique salutaire dont elle est porteuse risque de tourner au mirage, si elle ne débouche pas sur une véritable confrontation sociale des opprimé(e)s avec le capital et l'État qui sert ses intérêts.

Patrons et gouvernants eux ne confondent pas les moyens et les fins. Ils s'assoient déjà sur les résultats du référendum, comme ils se sont assis sur la censure partielle de la loi Fillon par le conseil constitutionnel. Pour eux la démocratie n'a de sens que si elle vaut approbation de leurs orientations, la légalité n'est qu'un rideau de fumée qu'ils contournent aisément lorsqu'elle contredit leur politique de classe.

Après le 29 mai, il serait temps de passer de la colère par procuration à l'insurrection créatrice pour qu'enfin les choses changent.

Alternative libertaire, le 29 mai 2005



# Soulagement et interrogations

**Le NON français au projet de Traité pour une Constitution Européenne a fait l'effet d'une bombe dont tous les éclats ne sont manifestement pas encore retombés. Ce qui en soi et pour la période à venir n'est pas une mauvaise chose.**

## Bref retour

Convaincus que si le OUI l'emportait il scellerait dans le marbre "ad vitam aeternam" une régression sans précédent de leur condition sociale dans la droite ligne des mesures déjà prises contre eux ces dernières années, les électeurs, essentiellement les couches moyennes et populaires, ont voulu signifier par leur vote un arrêt du processus ultra-libéral engagé par la réaction.

De ce fait ils ont parfaitement établi le lien existant entre le contenu de ce texte et ce qu'ils ont déjà subi dans leur vie quotidienne: contre-réforme des retraites, de la Sécu, délocalisations d'entreprises, précarité accrue, salaires stagnants mais revenus en baisse... En marge on notera le silence assourdissant du MEDEF: déception, prudence et attentisme? Parions que pour un temps au moins, il ne se montrera plus en première ligne sans pour autant freiner ses basses manœuvres de pression dans les couloirs. Les premières mesures engagées par le pouvoir politique nouvellement désigné en constituent manifestement l'expression.

De même il est difficile de ne pas faire une remarque sur le comportement autiste du Président de la République. S'étant déjà fait donner les moyens légaux par ses amis qu'il a lui-même nommé au Conseil Constitutionnel pour éviter toute poursuite judiciaire pour faits relevant de son mandat de maire de Paris, il eut été étonnant qu'il ne considère pas le NON comme quantité négligeable pour les affaires intérieures qu'il prend pour son pré carré. N'ayant pas l'envergure de De Gaulle dont il se réclame pourtant, l'homme n'en a pas non plus le courage. Battu, désavoué, décredibilisé (au lendemain du 29 mai sa cote de popularité est tombée de 18 points pour atteindre un pic à ... 28% de satisfaits) il eut pu en tirer les conséquences comme l'a fait dans des circonstances analogues son illustre prédécesseur: partir. Et non, geste inconcevable à ses yeux, voire idée saugrenue! Pourtant même Junker a déclaré le 19 juin qu'il démissionnerait de son poste de 1<sup>er</sup> ministre si le NON l'emportait au Luxembourg le 10 juillet. Chirac a voulu tout de suite faire diversion. Au pilori l'Raffa dont tout le monde savait que les jours étaient comptés. A sa place un homme du sérail, venu des salons d'ambassade, ignorant tout de la "France d'en bas", et tout une meute de cabos aux ordres, avec pour originalité une direction

bicéphale. Bref, à peu de chose près, Chirac prend les mêmes et... continue, en tentant de détacher les NONistes de leurs préoccupations premières pour les amener sur des terrains moins risqués comme le sécuritaire avec le petit Sarkozy au poste de premier policier de France. Ainsi, avec l'appui des médias dont on tant vanté la conception originale de la parité entre les partisans du OUI et ceux du NON (en gros deux tiers / un tiers), le doigt sera pointé sur le récidiviste et sur l'immigré, faciles alibis. On va "nettoyer". Et pour calmer les esprits, faire crever le germe de conflits potentiels, les mêmes recettes: tout pour l'emploi, objectif unique dans l'immédiat (dont ces illusionnistes eux-mêmes savent bien qu'il ne sera pas atteint), "dialogue social" avec les syndicats, manière de les contenir. Dire qu'il a fallu le 29 pour que Chirac le matamore se rende compte que le pays comptait plus de 10% de chômeurs! Bref la machine est relancée et elle tourne. Le recours aux ordonnances est toutefois un signe de fébrilité qui ne trompe pas: le temps presse. Exit le débat devant les assemblées: il est vrai que celui-ci ne de démocratie que l'apparence, le pouvoir chiracien tenant davantage de la forme totalitaire, fort des 82% d'un certain avril 2002. Cette procédure va permettre d'entrer rapidement dans le vif du sujet: atteinte au code du travail, au droit syndical, attaque contre les chômeurs, poursuite de la dislocation des services publics... Bref toute la panoplie inscrite en filigrane dans le fameux Traité Constitutionnel pourtant rejeté. Et le ministre de l'économie, Thierry Breton - dont on vient de perquisitionner les bureaux ministériels dans l'enquête sur la société Rhodia dont il était (est?) administrateur - ne vient-il pas de relancer les formules éculées du MEDEF: travailler plus, plus de mobilité géographique (délocalisations)?

## Et maintenant ?

Pendant ce temps les voix opposées au libéralisme européen, les gens d'en bas qui ont dit NON donnent l'impression, leur "devoir" accompli, de se réfugier dans une profonde discrétion. Seraient-ils désabusés à ce point?

Quant aux formations politiques, il faut bien constater que les turbulences internes au PS sont d'un grand secours pour l'équipe chiracienne qui, passé le coup de semonce, s'emploie de nouveau à faire bloc, à son habitude, pour tenter de surmonter la crise politique née du 29 mai, faisant fi de la sanction électorale. Il ne faut pas compter sur un éclatement du PS, les exclusions (le remaniement de sa direction avec l'éviction de Fabius et de ses proches était prévisible), voire les départs n'en constituent pas un signe. Les éventuels sortants (combien au fait?) seront-ils disponibles pour construire avec

la nébuleuse agissant dans le champ social une force de proposition pour un projet émancipateur et une alternative au capitalisme triomphant?



Au niveau syndical, hors la journée du 20 juin lancée par le cégétiste Thibault, simple étouffoir de lutte, rien de bien folichon. Si l'on excepte les quelques actions qui se déroulent de ci, delà, sur des problèmes spécifiques touchant aux conditions de travail et de vie des salariés, nullement relayées par les grands médias, et qui restent sans lien entre elles, on se rend bien compte que la mayonnaise montée le 29 mai est depuis retombée. Chaque responsable(!) politique ou syndical a déjà le regard pointé sur l'horizon 2007 et cherche à se placer. Ce qui, on en conviendra, n'est pas de bonne augure pour stimuler, impulser ou pour le moins soutenir des mouvements qui pourraient surgir dans le champ social, d'ici à cette échéance (Présidentielle et Législative), à l'instar de la trentaine de collectifs qui se sont regroupés le 25/26 juin à Guéret (Creuse) pour essayer de se fédérer et élaborer ensemble une charte pour la défense des services publics. Les décisions prises: charte, forme de coordination, rendues publiques, peuvent être un sérieux atout dans la lutte anti-libérale d'ensemble, si elles ne restent pas isolées et peuvent déborder le terrain de la simple défense du service public pour attaquer de front la politique du Capital.

De même les multiples collectifs qui se sont formés lors de la campagne référendaire pour le NON, centrés pour la plupart sur des positions de classe, ont, s'ils font l'effort de se maintenir et de se coordonner, un rôle important à jouer: celui d'aiguillon.

Car la question de fond qui est posée est celle-ci: et maintenant? mais ce

# Une analyse syndicale

maintenant, c'est quand ? Pendant l'été, traditionnellement période de trêve ? Certainement pas. Reste l'automne. Il faut s'y préparer car si le peuple qui a sanctionné aussi sévèrement ceux "d'en haut" pleins de morgue à son égard - s'ils pouvaient dissoudre le peuple, ils n'hésiteraient pas une seconde - a toujours conscience de son acte et de la portée de celui-ci, il peut suffire de quelques étincelles provocatrices pour qu'un tsunami social survienne. Vous avez dit grève générale ? Allons, on peut toujours rêver...

Mais il faut rêver avec lucidité. Pour que de possibles sursauts, des actions de résistance et qu'un esprit offensif aient quelque chance de bousculer le mammoth capitaliste, il faut qu'ils aient un sens, qu'ils s'expriment en direction d'objectifs politiques nettement anti-capitalistes. Il leur faut une référence qui les guide. Le MEDEF a un projet, impulsé par la droite politique: faire du néolibéralisme, une course à la production au moindre coût, donc au profit. Les forces qui se sont manifestées le 29 mai résolument contre cette perspective bien peu réjouissante pour le prolétariat, aussi multiples et dispersées soient-elles ont besoin pour peser de (re)construction, de (re)groupement (le "tout ensemble"), d'auto-organisation autour d'un projet clair - un programme ? - qui les fédérerait. Organisations politiques, syndicats, travailleurs, citoyens, tous ceux qui ont porté le NON ont une tâche historique devant eux. Sauront-ils la saisir ? Je renvoie sur cette question à l'article d'A. Bühr, paru dans le dernier n° d'ACC (n° 165 - juin 2005) sous le chapitre "Nos responsabilités et nos tâches" et au compte-rendu publié dans le même numéro du débat qui s'est tenu entre ACC, Carré Rouge, les Amis de l'Émancipation Sociale à Nancy le 5 juin dernier.

Un dernier mot encore: la lutte contre le capitalisme "globalisé" ne saurait se contenter d'un confinement dans les limites de l'hexagone. Elle ne peut qu'être au moins européenne, ce qui accentue la difficulté de la tâche. Mais c'est là une nécessité incontournable.

J.F. Le 30-6-05

Dans un tract distribué durant la campagne référendaire le Courant Syndicaliste-Révolutionnaire (CSR)<sup>(1)</sup> a déploré "l'absence d'une vraie campagne syndicale contre la Constitution." Pour le CSR "les militants syndicaux sont restés piégés par des campagnes du NON liées aux organisations politiques. Les directions syndicales (CGT, FO, Solidaires, FSU) sont les principales responsables de cela (ne parlons même pas de celles qui sont favorables au oui). Parce qu'elles ont refusé de se prononcer clairement en faveur du NON, elles ont alors affaibli fortement les possibilités d'un NON syndical, indépendant. Elles ont affaibli par la même occasion la force du NON. Et tous les courants politiques de gauche et d'extrême-gauche ont refusé de construire une campagne syndicale indépendante pour le NON, bien au contraire. C'est la division qui a régné en fonction des affinités entre organisations politiques. Division pour que chacun construise son parti.

La forme prise par la campagne doit nous amener à nous interroger sur la nature du syndicalisme que nous voulons faire vivre. L'identité syndicale a été abandonnée au profit d'une campagne politique confuse: la question centrale du renforcement du mouvement syndical à la faveur de la campagne sur la Constitution n'a pas eu lieu. Il s'agit là d'un échec qui doit faire réfléchir toutes les équipes militantes syndicales. L'exemple de la Suède et du Danemark démontrent qu'en l'absence d'un mouvement syndical puissant et indépendant il est très difficile de bloquer une réforme institutionnelle. Si le NON est majoritaire le 29 mai, écrivait alors le CSR, sachons tirer cette leçon là car la Constitution, jetée par la porte par les travailleurs, va alors revenir par la fenêtre.

Le CSR approfondit cette analyse dans l'édito de son n°27 qui vient de paraître<sup>(1)</sup> :

La campagne du "non", totalement dominée par les partis de gauche, en est restée au vieux schéma tribunitien : gérer la contestation dans le cadre d'un capitalisme indépassable. On fantasme sur une "Europe sociale" sans lui donner de contenu de classe. Aujourd'hui, les sociaux-démocrates de tous bords hurlent à "la trahison de Chirac" qui n'a pas respecté le sens du vote, tout comme il l'avait déjà fait suite aux régionales... La bourgeoisie s'en fout royalement, elle continue d'attaquer. (...)

Cette campagne du "non" a largement démobilisé les équipes syndicales, elle les a amené sur le terrain institutionnel. Sans perspective, désormais, elles se recroquevillent encore un peu plus sur leur entreprise. En effet, les bureaucraties syndicales font comme si rien ne s'était passé. Elles profitent de la défaite du gouvernement et du patronat. ...pour se précipiter à Matignon à l'invitation du nouveau gouvernement !

De plus, la direction CGT a bâclé la mobilisation du 21 juin. (...) Aucune plate-forme unitaire n'a été avancée afin de faire converger la révolte des travailleurs de ce pays, et de tous ceux de l'Europe. A vrai dire cette victoire du "non" pose problème à la direction confédérale. (...) l'appareil ne sent vraiment plus le pouls du prolétariat. (...) Nous devons lui demander des comptes pour cela au prochain congrès, en nous appuyant sur les statuts fédéralistes de la CGT.

Quant à l'attitude des autres centrales, ce n'est pas plus brillant. Nous ne parlerons pas des jaunes (CFDT, UNSA,...). FO s'est une nouvelle fois retranchée derrière sa vision sociale-démocrate pour justifier sa passivité. Quant à Solidaires, elle a profité de son positionnement sur le "non" pour sacrifier son indépendance syndicale et servir de valet à la bourgeoisie de gauche. Elle a noyé son discours syndical dans un vaste Front Populaire sans contenu de classe. (...)

Et pourtant il existait une autre stratégie, une stratégie syndicaliste. Celle qui consiste à refuser tout discours simpliste et institutionnel, à construire un rapport de force non pas virtuel mais qui repose sur une véritable organisation des travailleurs. (...)

L'anti-capitalisme se développe sans trouver de traduction sur le terrain! (...) Il faut lui redonner de la consistance, c'est à dire reconstruire des espaces de solidarité ouvrière, outils de lutte et de conscientisation qui ne se développeront pas spontanément avec deux ou trois citations de Marx ou de Bakounine (...). Ces espaces existent souvent dans l'indifférence totale des militants : qui aura l'intelligence de se réinvestir dans son Union Locale au moment où la direction CGT fait le choix de les liquider ? Qui se rappellera que les syndicats d'industrie ont vocation à unifier localement les travailleurs d'une même branche, à casser la culture d'entreprise, et à préparer la reprise en main de l'économie par les travailleurs ? Qui comprendra enfin qu'une fédération d'industrie ne sert pas à négocier de temps en temps à Paris mais à unifier tous les travailleurs d'une même branche professionnelle autour de leur convention collective et à se coordonner avec des camarades à l'étranger ? Les ouvriers du textile ont oublié cette expérience internationaliste et ils sont en train d'en crever. D'autres vont suivre (routiers, métallus, ...) (...) il suffit de deux ou trois militants coordonnés pour leur donner vie et relancer la dynamique. Le CSR se propose d'aider les militants syndicalistes à se mettre en contact pour reconstruire les bases du mouvement ouvrier: "une section d'entreprise, un syndicat d'industrie, une fédération de branche, une UL". Tous ces outils ne peuvent vivre les uns sans les autres. Ce sont les 4 murs d'une même forteresse, sinon on prête un flanc à l'ennemi. **Ils ne peuvent surtout vivre sans vous Rejoignez nous !**

(1) Le Courant Syndicaliste-Révolutionnaire (CSR) regroupe des militants de différentes organisations (CGT, SUD, CNT, FO,...) et essaie de construire un syndicalisme de classe, qui coordonne les luttes et qui prépare la révolution sociale. Au sommaire du n° 27 (juillet 2005) de leur revue "Syndicaliste !" figure un dossier sur "Le syndicalisme dans les Colonies" un article affirmant la nécessaire autonomie ouvrière face à l'Union de la Gauche, un bilan du récent mouvement lycéen et sur des actions contre la précarité, un article sur le nouvel échec révolutionnaire en Bolivie etc. Pour se procurer ce n°27 (1,5 euros + 0,80 euros de frais de port

L'émancipation des travailleurs par eux-mêmes n'est envisageable que s'ils se dotent d'organisations dont le fonctionnement permette cette émancipation. Concevoir et concrétiser un tel fonctionnement ne sera pas chose facile. Par contre, pour montrer ce qu'il ne faut pas faire, il suffit de décrire la plupart des syndicats et partis, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

L'article ci-dessous souligne de quelle manière les organisations syndicales françaises sont étroitement dépendantes de l'ordre établi, ne serait-ce qu'à travers leur financement. Tandis que les trois encadrés fournissent un point de vue (très) critique du syndicalisme institutionnel à travers la description de la fonction que se donne un "bureaucrate syndical", de celle que se donne un "gauchiste" et de celle que devrait se donner un "libertaire".

Le texte sur le financement des syndicats, est extrait d'un dossier sur la nature du syndicalisme paru dans le n°2 de la revue "**La Question sociale**", plus précisément de l'article de ce dossier signé Ariane Miéville et intitulé "**Crise du syndicalisme en France : quelques repères**" (les intertitres sont de la rédaction d'ACC). Les trois encadrés qui se font suite sont tirés d'un autre article, signé Ch. de Gouttière, intitulé "**Qui nous parle de crise?**". On verra que la manière de parler de cette "crise" dépend de celui qui en parle.

Nous avons annoncé il y a quelques mois la parution de ce numéro de "**La Question sociale**" (dans ACC n°162, février 2005). Cette brochure de près de 200 pages ne contient pas seulement le remarquable dossier sur le syndicalisme dont nous publions quelques extraits. Vous y trouverez aussi une analyse du mouvement de lutte à l'Education nationale en 2003, des grèves des tramonts en Italie, de la "guerre du gaz" en Bolivie. Et d'autres articles aux contenus originaux; dont un "débat" de stratégie sur la réforme de la Sécu et une étude sur les limites des critiques de "gauche" de l'idéologie sécuritaire qui s'écarte de ce qu'on peut lire habituellement sur le sujet.

Pour se procurer ce n°2 de "**La Question sociale**" passer commande à : Librairie Publico 145 rue Amelot 75011 PARIS en joignant un chèque de 7 euros à l'ordre de G. Carroza. (Abonnement 3 numéros : 20 euros). Contact possible par courriel : [laquestionsociale@hotmail.com](mailto:laquestionsociale@hotmail.com)

# Le financement des syndicats

## Cotisations = partie minime des ressources

Parler de l'appareil syndical conduit à s'interroger sur le financement des syndicats. Tout le monde s'accorde à reconnaître que les cotisations ne constituent qu'une partie minime des ressources syndicales. Celles-ci, tout comme le nombre des permanents, ne sont pas des données connues et des chiffres divers circulent. Dans ce domaine, c'est l'opacité qui domine. D'après Dominique Labbé, cité dans une enquête<sup>(1)</sup> menée sur ce thème par *Le Nouvel Observateur* en 2000, l'appareil de la CFDT comptait alors environ 8000 permanents et celui de la CGT 10000, soit, pour ces deux centrales, "autant de personnes que tout le syndicalisme allemand". Curieux, pour des organisations qui comptent infiniment moins de membres, donc bien moins de cotisations... Toujours selon l'enquête de *Le Nouvel Observateur*, "l'État consacrait chaque année au moins 600 millions de francs à la vie syndicale, alors que le financement des partis, hors campagne électorale s'élevait à 520 millions de francs par an..."

Une grande part de ces subventions concerne la formation syndicale (pour les responsables syndicaux, les salariés mandatés, les conseillers prud'homaux, etc.). Selon le ministère de l'Emploi, cette enveloppe représentait, en 2000, 213 millions de francs (32,47 millions d'euros)<sup>(2)</sup>. Autre forme de subvention: la réduction fiscale qui est accordée aux salariés qui paient une cotisation syndicale. Instaurée en 1989, cette réduction a été portée à 50 % du montant de la cotisation: par l'Assemblée nationale à la fin 2000, contre 30% auparavant.

Mais l'Etat n'est pas le seul à mettre la main au porte-monnaie, les municipalités subventionnent également, en mettant à

disposition des locaux, mais aussi par des versements directs.

Le patronat soutient parfois directement les syndicats. Le cas d'Axa est connu. Cette assurance a signé, en 1990, un accord instituant un «bon de financement syndical» remis par l'entre-

prise à chacun de ses salariés, lequel est libre de le remettre au syndicat de son choix. En 2000, le montant total de l'enveloppe mise à disposition par la direction d'Axa pour le financement syndical s'élevait à un million d'euros. Seuls 500 000 euros ont toutefois été distribués aux syndicats, car seule la moitié des salariés a

## Pour le bureaucrate syndical...

...il s'agit avant tout de s'appuyer sur les tensions sociales existantes pour démontrer à ses interlocuteurs étatiques ou patronaux que son organisation est capable à la fois de souffler le vent de la contestation sociale (ce qui arrive souvent dans des moments de calme plat, sous la forme de journées d'action ou de déclarations enflammées dans les médias) et de contrôler les débordements une fois la contestation enclenchée. Sa crédibilité aux yeux des patrons dépend en effet de sa capacité à tenir les brides de la contestation chaque fois que la tension monte, que les mouvements se développent. Le problème principal de cette figure sociale est de profiter aussi bien des tensions que du calme social pour inscrire son organisation dans le paysage institutionnel du pays (et maintenant de l'Europe), en obtenant pour elle des pouvoirs et des droits en tant qu'institution. Le pouvoir de gestion obtenu par les syndicats institutionnels à la tête de divers organismes relevant de la protection sociale au sens large (Sécurité sociale, Assedic, mutuelles, fonds de pension...) illustre bien le mode de cogestion à la française: le partenariat avec les syndicats est un pilier de "l'État social". Un bon exemple des succès durables de cette figure sociale est la façon dont les intérêts de la CGT ont été préservés au sein du comité d'entreprise d'EDF, en échange d'une collaboration active qui a garanti la paix sociale dans l'entreprise pendant un demi-siècle, et, partant, le consensus interne sur le choix du nucléaire. Un exemple de ses difficultés, en revanche, c'est, toujours à EDF, le résultat du référendum sur la réforme du régime spécifique de retraites qui visait à légitimer le processus de privatisation de la boutique: les salariés ont alors infligé une gifle retentissante aux bureaucraties syndicales et aux accords qu'elles avaient concoctés avec la direction de l'entreprise.

Pour le bureaucrate syndical, «crise» signifie perte du pouvoir acquis dans les institutions paritaires, mais aussi affaiblissement des liens qui s'étaient établis de fait avec les hommes politiques par fréquentation des antichambres du pouvoir, voire avec les représentants du patronat rencontrés en de multiples occasions et dont il a fini par être sociologiquement si proche. Chaque fois qu'une "réforme" est mise en chantier sans consultation préalable, c'est un peu de sa fonction sociale qui est mis à mal. Les tractations actuelles autour de l'institution d'un service minimum (quel que soit le nom qu'on lui donne) dans les transports montrent bien que les syndicats sont disposés à lâcher du lest y compris sur une question aussi essentielle que le droit de grève, à condition que cela se fasse avec leur étroite collaboration. Rien de différent, en somme, de scénario mis en place en Italie depuis une douzaine d'années.

fait usage de son chèque syndical<sup>(3)</sup>. Des subventions sont aussi distribuées par la Poste ou France Télécom<sup>(4)</sup>. Annick Coupé (SUD) admettait en 2000 que son syndicat recevait 300 000 francs par an de la Poste et 650 000 de France Télécom (on ignore combien recevaient les autres syndicats). Quant au groupe Casino, il déboursait à l'époque 2,7 millions de francs par an pour les syndicats présents dans ses filiales. Outre les différents mandats du secteur privé (voir plus haut), les syndicats disposent de postes de permanent grâce aux décharges syndicales dans le secteur public. Celles-ci concernent aussi bien les fonctionnaires élus aux commissions administratives paritaires<sup>(5)</sup> que les représentants du personnel des entreprises publiques. En 2000, par exemple, la SNCF accordait 575 postes, Renault près de 600.

## Ressources occultes, emplois fictifs...

Les comités d'entreprise trouvent aussi une source de revenus en passant des marchés : "Il suffit de confier à une

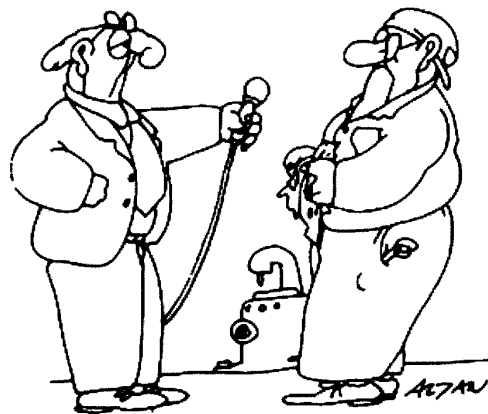
société amie la gestion des vacances du personnel pour qu'elle ristourne au syndicat des avantages matériels ou financiers", confiait un expert des relations sociales resté anonyme<sup>(6)</sup>. La plus grosse somme connue qu'ait à gérer un CE est celle qui revient à la Caisse centrale des activités sociales d'EDF-GDF, dont le budget, qui correspond à 1% du chiffre d'affaires de l'entreprise, est aujourd'hui de 400 millions d'euros<sup>(7)</sup>. Cette institution employait 3000 salariés en l'an 2000<sup>(8)</sup>.

Enfin, les institutions paritaires de la protection sociale offrent d'importantes ressources, parfois occultes, aux confédérations «représentatives» qui participent à leur gestion. En 2000, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales dénonçait "un système de financement direct ou indirect" des syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO par la Caisse de retraite interentreprises (CRI).

Cette affaire mettait en lumière un dis-

La classe ouvrière, ça existe encore à votre avis ?

Je ne répondrai qu'en présence de mon délégué syndical



cret système d'emplois fictifs de syndicalistes dans ce type d'institutions.

Des représentants syndicaux et patronaux siègent de manière paritaire dans les caisses de retraite complémentaires; d'assurance-maladie (d'où le Medef s'est retiré en 1986), d'allocations familiales, d'assurance-chômage (Unedic), de formation professionnelle, etc. Certains d'entre eux siègent, sous la houlette de l'État, dans les différentes branches de la Sécurité sociale. Le nombre précis des syndicalistes concernés et le montant de leur rémunération seraient "impossible à chiffrer" selon Le Monde, qui signale une étude de 1997 menée notamment par Jean-Paul Jacquier, ex-secrétaire national de la CFDT, selon laquelle le nombre de mandats nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de ces organismes serait de 70 000, dont 40 000 pour les syndicats et 30 000 pour le patronat<sup>(9)</sup>. Au moment où l'assurance maladie et la caisse d'assurance-chômage connaissent une crise dramatique, le financement des syndicats par les institutions paritaires devient problématique. Comment à la fois gérer une institution et conter son assainissement? En bonne logique gestionnaire, la direction confédérale de la CFDT avait donné son appui à la réforme des retraites. Cela a provoqué des milliers de démissions, y compris de ses cadres syndicaux, à la SNCF notamment, où certains ont rejoint la CGT. Il s'en est suivi une perte sèche au niveau des élections syndicales...

## Pour le gauchiste...

...(mais aussi pour bon nombre d'anarchistes, notamment ceux qui pratiquent l'anarchisme syndical), la question syndicale se pose en ces termes : prendre le contrôle de l'organisation dont il est membre ou tenter d'en influencer la direction - ce qu'il fait inlassablement mais à quoi il ne parvient jamais. Depuis 1945, jamais un groupe gauchiste n'a réussi à prendre le contrôle de l'organisation syndicale où il s'était incrusté; et ceux qui commençaient à constituer un obstacle à la stratégie et pour l'exercice des fonctions essentielles de l'organisation ont été virés. Le dernier exemple en date étant, en France, l'expulsion des «moutons noirs» de la CFDT, qui se sont trouvés contraints de donner naissance aux syndicats SUD, où l'on voit parfois renaître les mêmes logiques qui avaient cours à la CFDT.

Dans la réalité des faits, le travail des gauchistes consiste à animer des sections syndicales de base (mais parfois aussi à intervenir aux niveaux intermédiaires de la hiérarchie syndicale) dans un rôle de porteurs d'eau pour des confédérations de plus en plus exsangues. Or, si les salariés ont bien compris ce que ce n'est pas auprès des syndicats qu'il faut chercher pour pouvoir lutter collectivement, du côté des gauchistes la persistance de l'idéologie syndicaliste (idéologie au sens marxien de croyance largement répandue, sans fondement critique) est telle qu'il est bien difficile d'arriver ne serait-ce qu'à s'interroger sur le sens et les problèmes de la crise des syndicats, tout questionnement sur ce sujet étant pris comme une manifestation pure et simple d'anti-syndicalisme. Ce genre de personnage attribue cette crise, non sans raison d'ailleurs, à la montée du chômage et de la précarité, à la vitesse du turn-over, mais refuse obstinément de s'interroger sur les responsabilités des syndicats dans leurs propres difficultés. L'attitude la plus courante est celle de l'autruche; on se contente de propager la foi auprès du travailleur Lambda, qui n'en a généralement rien à foutre. Parfois, il arrive que l'on tombe sur des intégristes du "hors du syndicat, point de salut", qui reproduisent les pratiques bureaucratiques des syndicats jusque dans leurs propres débats, là où il n'y a même pas l'excuse d'un enjeu de pouvoir, tant ils ont intégré la mentalité de l'institution qui constitue leur horizon de vie. Entre les différents courants trotskistes, on relève des différences mineures, mais réelles : le Parti des travailleurs s'implante en général à FO, Lutte ouvrière à la CGT ou parfois encore à la CFDT, la LCR se partageant entre la CGT et les SUD. A des degrés différents, ils sont animés par une commune logique électoraliste, qui les pousse à subordonner leur action dans les syndicats à leurs stratégies électorales respectives. On trouve aussi des anarchistes à l'intérieur des différents syndicats (qui souvent épousent les discours patriotiques de leur chapelle lors de leurs querelles), à côté des deux (ou même trois) CNT qui se réclament de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire mais constituent assez rarement autre chose que des petits groupes affinitaires. Mais les difficultés et contradictions auxquelles sont confrontés les petits syndicats radicaux ou révolutionnaires sont d'une autre nature, et n'entrent pas dans le cadre de cette analyse.

## Une réforme ?

A l'heure actuelle, la question d'une réforme du financement des syndicats est sur table. Parmi les propositions qui circulent, il y a celle qui préconise un financement en fonction des résultats électoraux, qui aurait comme corollaire de faire perdre aux cinq confédérations "représentatives" une grande part de leurs avantages. Gageons qu'elles ne se laisseront pas faire facilement. Autre proposition, celle d'établir "un lien entre le financement et les adhésions aux confédérations" et dont le mérite possible se-



rait de les forcer à "se poser la question de l'alliance, voire de la fusion, entre elles"<sup>(10)</sup>. Enfin, certains évoquent l'attribution de fonds publics qui seraient accordés aux syndicats "en reconnaissance du rôle d'intérêt général joué dans les grandes réformes comme celle des retraites ou de l'assurance maladie. Une piste qui ne pourrait que conduire à réévaluer la représentativité au plan national de chacune des organisations"<sup>(11)</sup>.

Avec la question du financement, les chantiers de la "représentativité" et de la "recomposition" syndicales sont donc ouverts.

Cela dit, réformé ou non, le financement des syndicats témoigne de la volonté du gouvernement et du patronat de maintenir à flot des partenaires sociaux fiables, afin de limiter les débordements inattendus de la part des mouvements sociaux.

1) *Matthieu Croissandeveau, "Dossier : Lavérité sur l'argent des syndicats", Le Nouvel Observateur, 15 au 21 juin 2000, p 84-89.* 2) *Le Monde, 20 novembre 2001.* 3) *Informations trouvées dans Le Monde, 26 septembre 2000.* 4) *Matthieu Croissandeveau. Dossier cité.*

5) *Au travers des commissions administratives paritaires, les syndicats sont associés à la gestion des carrières des personnels. Cette situation qui produit du clientélisme explique le plus fort taux de syndicalisation dans la fonction publique.* 6) *M. Croissandeveau, dossier cité.*

7) *Le Monde, 14 avril 2004.*

8) *M Croissandeveau, dossier cité.*

9) *Voir Le Monde, 18 mai 2004, qui rappelle notamment que les trois caisses de Sécurité Sociale du régime général des travailleurs salariés sont des organismes de droit privé remplissant une mission de service public. La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) [...] est présidée par la CFDT depuis 1996 Les caisses nationales d'assurance-vieillesse (CNAV) et nationales d'allocations familiales (CNAF) sont présidées par la CGC et la CFTC.*

10) *Idee émise par Jean-François Amadieu, professeur à l'université de Paris I, in Le Monde, 14 avril 2004*

11) *Emmanuelle Heidsieck, Le Monde initiatives, mai 2004.*

## Pour le "libertaire critique"...

... que nous aimerions être, le problème n'est pas de convaincre qui que ce soit de quitter son syndicat ou ce qui constitue pour lui une forme de protection minimale, mais plutôt de chercher à construire des outils supplémentaires à la fois pour se battre et pour élaborer, et faire partager, un regard critique sur les syndicats, en évitant de semer ou de cultiver des illusions sur ce qu'il est possible d'en tirer, notamment quand le but est de changer en profondeur les rapports sociaux, le mode de production et de distribution de la richesse sociale. Mais comment définir un point de vue pertinent ? Avec quels critères et selon quelle logique ?

En premier lieu, il s'agit de mettre au centre de notre réflexion la relation entre les buts et les moyens, cette relation fondamentale sur laquelle Malatesta n'a cessé d'insister à son époque. Donc de se questionner: Que cherchons-nous à comprendre et à détecter dans une situation sociale (ou un mouvement) donnée ? L'État (au sens large de structure assurant le contrôle social) est-il un instrument utilisable lorsque l'on cherche à modifier radicalement les rapports sociaux ? Peut-on s'en remettre à des structures qui à la fois perdent leurs adhérents et voient leur survie dépendre de plus en plus directement de l'État ? Comment renverser les rapports de forces, dans un service, une boîte, un secteur, et autant que possible dans la société tout entière, avec des forces pour l'instant fort modestes, sachant qu'il s'agit d'aider des mouvements à démarrer, à se structurer, à durer, à s'imposer, à s'élargir à l'échelle de la société, du pays, du continent ? Les organisations existantes peuvent-elles nous aider à y parvenir ? Cela arrive parfois, oui. Mais qu'elles imposent leur propre logique ou se plient à celle des mouvements (comme ce fut le cas en 1998 avec le mouvement des chômeurs, limité mais réel, et, plus récemment, avec celui des intermittents du spectacle, qui a obligé la CGT à le suivre pendant un moment) est loin d'être neutre.

Dans le rapport de forces, la façon dont sont compris les enjeux, les motivations des différents acteurs, les buts à atteindre, n'est pas secondaire, ni d'ailleurs l'imaginaire de ceux qui luttent, la façon dont ils conçoivent la société qu'ils voudraient construire et les rapports qu'ils cherchent à mettre en place dès le premier jour. Car ces éléments pèseront dans le développement de la lutte. Il est donc nécessaire, à nos yeux, de faire un travail de décryptage (y compris en s'intéressant à la littérature sur les classes sociales), pour y déceler les éléments qui peuvent nous servir, en se lissant de l'idéologie dominante qui ne cesse de faire son chemin dans les esprits.

C'est pourquoi on ne peut se permettre d'oublier la double nature du syndicat: à la fois instrument de lutte et moyen de contrôle social, chose que les intégristes du "hors du syndicat point de salut" effacent de leur horizon d'analyse. Une double nature qui autrefois s'incarnait dans la dichotomie syndicats révolutionnaires/syndicats réformistes, les uns et les autres étant alors porteurs d'un projet, différent, de transformation de la société (...). Il faut bien, jusque dans le langage, établir une distinction entre les syndicats institutionnels (tels qu'ils existent vraiment, reconnus par le pouvoir et le patronat) et ceux, tous petits, qui se veulent porteurs d'un regard critique ou d'une option "révolutionnaire".

Mais on ne peut non plus se borner à répéter les arguments des conseillistes d'il y a un demi-siècle, qui prendraient aujourd'hui facilement l'allure d'un anathème contre ceux qui s'obstinent à utiliser l'outil syndical. Ne faut-il pas plutôt, tout en faisant le constat de l'intégration, des tares, des faiblesses des syndicats, chercher aussi d'autres instruments de défense des salariés qui soient l'expression de leur volonté autonome et qui leur permettent de se constituer en classe *pour soi*, et cela *dans* le conflit, *dans* la lutte ? Sans en rester, donc, à un constat de sociologues ou de gardiens de la pureté de la lutte des classes. Nous sommes bien conscients que la crise actuelle des institutions du vieux mouvement ouvrier, celui que l'on a connu aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, est un passage douloureux. Mais ne faut-il pas essayer de déceler dans ce moment de crise les facteurs d'espoir; les possibilités de rupture, les premières manifestations d'autonomie, les noyaux de solidarités nouvelles qui cherchent à se frayer un chemin ?

De ce point de vue, la fin de "l'empire du mal" est une chance: elle permet que l'émancipation des travailleurs soit enfin envisagée comme devant être l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes, et non plus d'un parti de spécialistes de la révolution prétendant s'en charger à leur place. La crise des syndicats-institutions que nous connaissons aujourd'hui détend les mailles du contrôle social qui bouchait l'horizon de toute lutte radicale. Je pense en particulier à la grève des cheminots de 2001: avec une CGT toute-puissante, jamais elle n'aurait existé. Et le corporatisme des grèves des années quatre-vingt peut lui-même être interprété de façon moins négative.

L'angle d'analyse choisi n'est pas sans conséquences pratiques. Non seulement dans la perspective d'un changement de société, mais aussi dans l'immédiat, où il s'agit entre autres de répondre à une répression patronale et étatique dirigée contre les salariés qui luttent (dont pas mal de syndicalistes), force est de constater que les syndicats sont généralement inactifs, inefficaces, absents, et que les quelques initiatives prises pour assurer leur défense viennent de réseaux de soutien ou de militants syndicaux de base, restés pour l'instant isolés. Réussiront-ils à se fédérer et à fédérer les énergies de salariés avec ou sans étiquette syndicale afin de parvenir à une action d'ampleur, ou resteront-ils prisonniers de logiques de chapelle génératrices d'impuissance ?

# Bureaucraties syndicales : l'ordre dominant peut compter sur elles

Hélas, il n'est pas nécessaire de chercher longtemps dans l'actualité pour trouver des exemples illustrant les analyses des pages précédentes sur la fonction que s'octroient les bureaucraties des syndicats institutionnels.

Chérèque, qui à la tête de la CFDT a vigoureusement fait campagne pour le OUI, a continué sur sa lancée le 15 juin dernier devant le comité exécutif de la CES. Nous reprenons ci-dessous des extraits de sa déclaration où il va jusqu'à s'en prendre à la direction de la CES (!!!) qu'il accuse d'être trop molle à l'égard des partisans du NON. Pourquoi tant de virulence et d'acharnement ? Faut-il analyser ça comme la réaction obstinée d'un fayot stupide qui culpabilise de n'en faire jamais assez pour la classe dominante ? ...

Apparemment, cette déclaration de Chérèque n'a pas suscité de protestation de la part de la CGT, pourtant visée. Il est vrai que Thibault, au fond de lui-même, ne doit pas être fondamentalement en désaccord avec les propos de Chérèque... Et quand on entend la CGT qualifier "d'événement" (!) la désignation de la nouvelle patronne du MEDEF, on peut s'inquiéter du degré d'enlèvement idéologique de nombreux responsables de la CGT. Les deux communiqués partiellement repris dans les encadrés ci-dessous, l'un concernant ITER et l'autre les Jeux Olympiques ne rassurent pas non plus sur certaines complicités nées d'intérêts communs.

## Extraits de l'intervention de François Chérèque devant le comité exécutif de la CES à Bruxelles le 14 juin 2005

*Tout d'abord, avant de dire quelques mots sur la situation française et l'analyse du vote, je voudrais remercier toutes les organisations qui nous ont apporté leur soutien dans cette campagne, et bien sûr particulièrement la CES et John [il s'agit de John Monks, le Président de la CES, note de la rédaction d'ACC] qui nous ont beaucoup aidés. Sans votre soutien, nous nous serions sentis un peu seuls.*

*Deuxième point, il faudra se poser la question du lien de la CES avec ses affiliés. Lorsque la CES décide, après un débat collectif de soutenir tel ou tel texte, ou tel ou tel engagement, qu'est-ce que cela signifie pour chacun d'entre nous ? Est-ce que chaque organisation peut se défaire des orientations de la CES dans son propre pays, s'opposer même à ce que veut la CES dans un débat national, au risque de créer la confusion ? Est-ce que nous sommes une simple amicale qui se contente de bavarder chaque trimestre sans conséquence sur l'engagement de chacun, ou sommes-nous une vraie confédération syndicale qui joue l'unité ? (...)*

*Cela doit faire partie des débats de la CES dans les mois qui viennent. La CFDT pour sa part a depuis son Congrès de Lille en 1998, décidé de faire siennes les décisions arrêtées par la CES, comme les décisions de la CFDT sont celles de tous ses syndicats.*

*Venons-en maintenant à l'analyse du scrutin français. Oui le vote français a trouvé son origine en partie dans la situation sociale française.*

*(...) Nous avons assisté aussi à un vote anti-européen, popularisé par des partis qui ont été historiquement contre toutes les étapes de la construction européenne : Front national, souverainistes de droite et de gauche, Parti communiste, partis trotskystes. Tous ces partis, (...) ont toujours refusé la Construction européenne. Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'une partie du PS les ait rejoints avec des arguments inadmissibles (...) Résultat, 67% des personnes ayant voté « non » l'on fait, disent-elles, parce qu'il y a trop d'étrangers en France. N'oublions jamais ce vote. Pour la première fois depuis la libération, l'extrême droite est dans le camp des vainqueurs en France. (...)*

*Arrêtons de dire que les élites étaient pour le oui, et le peuple pour le non. La CFDT a le sentiment d'être autant représentative du peuple que d'autres. C'est une partie des élites de gauche et d'extrême gauche qui vient de tromper une partie du peuple désespéré par sa situation sociale, tout en insultant parfois les syndicalistes de la CES.*

*(...) Il faut aujourd'hui que la CES continue de soutenir le traité constitutionnel et dans cette optique, le projet de déclaration qui nous est proposé n'est pas assez clair. Nous ne pourrions pas voter un texte qui donne le sentiment qu'on enlève le droit aux autres pays de se prononcer. Le « oui » espagnol, et celui d'autres pays par leur Parlement ont autant de valeur que le « non » français.*

*Ensuite, la notion de « grande conversation avec les peuples » proposée dans le texte est ambiguë. On ne peut pas donner l'impression d'opposer la démocratie directe - les peuples - à la démocratie représentative dont font partie les syndicats dont la CES, mais aussi les parlements nationaux.*

*On voit mal comment cela peut marcher. Je propose donc que le texte soit modifié en précisant : 1) Notre regret du « non » dans 2 pays, et nos félicitations aux 10 autres, 2) En engageant les autres pays à se prononcer, 3) En demandant aux Chefs d'Etats et de Gouvernements, sans attendre la fin du processus de ratification de relancer les politiques sociales et économiques en Europe (...)*

## Extraits du communiqué de la CGT sur ITER

**"ITER : un défi mondial majeur.** La Cgt se félicite du choix final d'implanter ITER en France sur le site de Cadarache. ITER est en effet une des voies permettant de répondre à un défi mondial majeur : produire une énergie accessible à tous, sans rejet de CO2, et s'inscrit ainsi dans la perspective d'un développement durable. Ce choix, en faveur duquel la Cgt a agi, exprime l'adhésion de notre pays et de ses chercheurs et, au-delà, de l'Europe, à ce projet de recherche de très grande envergure. (...) Le projet ITER démontre, s'il en était encore besoin, l'impérieuse nécessité de développer la recherche publique et de l'arrimer à l'intérêt général. (...) La Cgt saura prendre toutes ses responsabilités pour œuvrer à la réussite de ce projet."

## Extraits du communiqué de la CGT sur la décision du Comité Olympique

Un syndicat, soit disant à la pointe de la défense des salariés et de leurs intérêts aurait eu beaucoup à dire sur la nature des 42.000 ou même des 60.000 emplois qu'on faisait miroiter (tout était bon pour faire passer la pilule) : des "emplois" comme ceux des milliers de "stadiers" qui ont travaillé gratuitement pendant la Coupe du Monde 98 ? Et combien de morts d'ouvriers a-t-on pu recenser sur les chantiers athéniens ? Que sont devenus les sans-papiers qui ont construit le stade de France ? ...

Dans son communiqué, la CGT "oublie" tout cela :

**"Quel avenir pour le mouvement olympique ?** La décision prise par le Comité International Olympique d'attribuer les Jeux Olympiques de 2012 à la ville de Londres a été ressentie, par tous ceux qui se sont investis dans le dossier de candidature de Paris, comme une véritable injustice. La Cgt est solidaire de la déception de toute une population qui s'est sentie concernée par le projet. (...) Celui-ci était d'une qualité technique sans égal et faisait de Paris le candidat le plus à même de l'emporter. (...)"

A noter que, comme dans le communiqué précédent la CGT va chercher l'alibi écologique du "développement durable" : "(...) s'intégrer dans une logique de développement durable, tels étaient des enjeux auxquels la Cgt ne pouvait que souscrire." (...)

La CGT porte le même type d'accusation que Delanoé, sans avoir non plus le courage d'explicitier ces accusations. Ce ne serait évidemment pas possible sans entrer en contradiction avec elle-même : "[un choix « politique » a été privilégié], basé sur des réseaux d'influence au détriment de la qualité du dossier. Il faudra bien que ces questions soient franchement débattues et résolues pour que l'olympisme reprenne tout son sens."

"Au-delà du traumatisme d'aujourd'hui" la CGT rappelle tout de même qu'elle "souhaite rester partenaire de la Ville de Paris pour transformer malgré tout cet essai malheureusement manqué en réussite sociale et environnementale." Mais on sent bien que c'est pour la forme.

# L'assurance maladie privatisée

(aux Pays-Bas, pour l'instant...)

Depuis la Seconde guerre mondiale, la majeure partie des Hollandais ont une mutuelle, comme dans la plupart des pays européens. Mais le gouvernement Balkenende va supprimer l'assurance maladie dès le 1er janvier 2006.

**Toute personne résidant aux Pays-Bas va devoir se mettre en quête d'un « assureur santé » auprès duquel il contractera une police d'assurance maladie. En d'autres termes, l'assurance maladie sera complètement privatisée.**

Tout le monde sera obligé de conclure cette assurance et paiera à cet effet une prime fixe. Le ministère de la Santé publique a déjà calculé que cette prime va s'élever à 1.030 euros par an. Soit trois fois l'actuelle prime des mutualités.

Pour plus de six millions de Hollandais, ça va être une telle saignée financière que, durant les premières années, ils vont recevoir un subside des impôts. Pour financer ces subsides, un impôt supplémentaire va encore être retenu via l'employeur et en fonction du salaire. Mais cela aussi constitue une grosse ficelle du gouvernement afin de forcer les habitants les plus pauvres, les vulnérables, à franchir le pas.

**« Navré, ce traitement ne figure pas dans votre police »**

Les gens à bas revenus vont chercher une police qui leur coûtera le moins cher possible. Ainsi, ils garderont une partie de leurs subsides. Hélas! plus tard, si leur enfant doit être hospitalisé, on leur dira: « Navré, madame, mais ce traitement ne figure pas dans votre police, nous ne pouvons pas soigner votre enfant ». Et, du coup, nous retrouverons la rude réalité du début du siècle dernier: pas d'argent, pas d'assurance et pas de soins.

Les assureurs santé se voient imposer un certain nombre d'obligations. Ils doivent permettre à tout le monde d'avoir accès à l'éventail de base des soins de santé. Ils ne peuvent non plus établir des différences de primes en fonction de l'âge ou du risque pour la santé. Un fumeur invétéré ou quelqu'un qui est trop gros ne doit donc pas payer de prime supplémentaire.

À première vue, pas grand-chose ne change donc par rapport à la situation actuelle. L'apparence est trompeuse. Car l'assureur santé peut rendre très peu attrayant l'éventail de base pour ceux qui ne payent pas d'assurance complémentaire. Il peut imposer toutes sortes de limitations au patient. Il peut par exemple obliger le patient à changer de médecin ou d'hôpital. Ainsi, pour une opération aux yeux, par exemple, il peut forcer le

patient à se rendre dans un hôpital situé à l'autre bout du pays.

Le gouvernement définit ce qui figure dans l'éventail de base. Pour l'instant, il s'agit de 95% des prestations de soins actuelles. Les soins dentaires et la kiné ont déjà été supprimés. Pour cela, il faut contracter une assurance complémentaire. Mais la médecine se développe très rapidement: nouvelles techniques de traitement, nouveaux matériaux, nouvelles prothèses. Et tout cela ne figurera plus dans la panoplie de base.



**Un second éventail pour qui en a les moyens**

Et ici surgit un second problème: tous les soins complémentaires doivent être couverts par une assurance complémentaire. Celle-ci n'est pas obligatoire. Ici, les primes fixes n'ont pas cours et l'assureur santé peut refuser les patients à risque. On estime qu'environ 30% de la population va devoir payer une prime beaucoup plus chère ou se voir carrément refusée: personnes âgées, invalides, handicapés, malades

Les compagnies d'assurances n'ont rien d'institutions de bienfaisance. Elles veulent engranger un maximum de bénéfices. Elles vont donc faire de leur mieux pour exclure de leur fichier clientèle les personnes présentant un risque de santé. À moins que ces personnes ne soient disposées à payer une prime bien plus élevée.

De plus, les assurances complémentaires sont le royaume des « petits caractères ». Vous savez, vous croyez être assuré pour tout mais, quand vous avez besoin d'une nouvelle prothèse du

genou, il s'avère qu'elle ne figure justement pas dans votre assurance. D'après l'association hollandaise des consommateurs, il existe déjà aujourd'hui plus de mille polices différentes. Un chat n'y retrouverait pas ses jeunes.

Au fait, cette réforme n'est pas une idée de l'actuel ministre de la Santé publique, Hoogervorst. Elle avait déjà été proposée en 1987 par Wisse Dekker, un ancien grand patron de Philips.

**Les médecins disent adieu au secret professionnel**

À partir du 1er janvier, les médecins hollandais eux aussi vont être obligés de violer le secret médical. Ils vont être forcés de transmettre leurs informations médicales sur leurs patients aux compagnies d'assurance. Celles-ci vont naturellement utiliser ces renseignements afin de pratiquer une sélection de leurs clients pour leurs polices complémentaires. A risques élevés pour la santé, primes élevées.

**Vous êtes vieux, sans emploi, malade ? Dommage !**

À partir du 1er janvier, les pouvoirs publics hollandais vont céder aux compagnies d'assurances une bonne partie de leurs pouvoirs sur l'organisation des soins de santé. Cette organisation sera donc fondée sur la maximisation des bénéfices.

Les assureurs vont également exercer une grande influence sur les hôpitaux. Aujourd'hui, un patient peut se rendre dans un hôpital de son choix. Ses frais lui sont remboursés selon une convention. À l'avenir, le patient devra se rendre dans l'hôpital choisi par l'assureur. En effet, celui-ci va conclure des contrats avec les hôpitaux qui dispensent les soins les moins onéreux.

Actuellement, dans le bloc opératoire d'un hôpital, on pratique 23 sortes d'interventions. On a calculé qu'il est 20% moins cher de ne pratiquer qu'une sorte d'opération, à la chaîne. Ainsi, une assurance peut conclure un contrat pour des opérations de la hanche avec un hôpital de Groningue, à l'extrême nord des Pays-Bas. Tous les patients, même ceux de Maastricht, à l'extrême sud, vont donc devoir se faire opérer de la hanche à Groningue.

Aux Etats-Unis, cela fait des années que l'on pratique ce système: la seule chose qui compte, c'est le prix. Le plus bas possible. Et quand les assurances auront le pouvoir, les prix vont baisser et, partant, la qualité aussi.

# Vive notre sécu !

**Dans un tract intitulé "Vive notre sécu" et appelant à un rassemblement le 30 juin dernier, le collectif girondin "La santé, un droit pour tous" (Tél : 06.14.55.54.78) rappelle les nombreux aspects positifs de notre Assurance Maladie :**

Facilitation de l'accès aux soins pour tous; amélioration de l'état de santé de la population; réduction des inégalités de santé; renforcement de la cohésion sociale; création de centaines de milliers d'emplois depuis 1945 (cf Hôpital, 70% du budget); coût de gestion faible (5%) par rapport aux assurances privées qui ponctionnent 15% des montants collectés pour leurs frais de gestion, les frais publicitaires et les dividendes versés aux actionnaires ! Concernant le rapport coût/efficacité : la France est classée au 1<sup>er</sup> rang mondial avec seulement 10% du PIB, tandis que les USA, où la privatisation sévit à grande échelle, est au 35<sup>ème</sup> rang mondial avec 14,6% du PIB!... (...)

Nous réclamons des mesures concrètes s'opposant aux aspects inflationnistes de notre système, avec, entre autres, la mise en cause du taux de profit de l'industrie pharmaceutique, qui est à 20% le plus important de tous les secteurs économiques et d'autres modes de rémunération que le paiement à l'acte pour les professionnels de santé.

Une meilleure régulation peut se faire sans pénalisation financière des assurés !

**La MALADIE, (MACHINE Libérale A Dérembourser, Insidieuse et Excluante)** s'est accélérée en 2003-2004; divers remboursements sont entrés en vigueur :

Remboursements passant de 65 à 35% pour les médicaments homéopathiques et pour des centaines d'autres, allopathiques.

Suppression le 18 déc. 2003, en catimini par arrêté ministériel, de l'exonération du ticket modérateur pour les malades subissant une intervention chirurgicale lourde, « > K50 ».

Augmentation du forfait hospitalier, en février 2004, de 10,66 euros à 13 euros par jour.

Déremboursement partiel ou total pour les produits touchant la vision, l'audition, la sphère dentaire... nos anciens se trouvent simultanément pénalisés à ces multiples niveaux... !

Modification de l'AME (voir page suivante, NDLR d'ACC) et parcours un peu plus difficile pour l'obtention de la CMU.

Puis est arrivé « l'eurodoustebrazy », présenté en mai 2004 par le ministre de la santé comme la petite contribution de fin de consultation pour sauver la sécu... Cela démarre « en douceur », mais pourra augmenter bien sûr dans les années qui viennent.

Est arrivée aussi la liberté tarifaire pour l'ensemble des médecins spécialistes : ceci amène de fait à augmenter la part non remboursée dans le prix de ces actes médicaux spécialisés...

## **Il est prévu pour bientôt :**

Le déremboursement partiel des dispositifs médicaux inscrits sur la liste des produits et prestations remboursables (les forfaits de location de lits médicalisés, de pompes à insuline; les produits anti-escarres; divers consommables, les appareils détecteurs de glycémie qui évitent pourtant des analyses biologiques en laboratoire, plus coûteuses) ....

Le choix du médecin traitant s'inscrit dans ce processus de déremboursement. (voir ci-contre, NDLR d'ACC) (...)

Il nous semble important de signaler que cette création d'un médecin traitant va de pair avec la suppression de l'option référent, créée en 1998, choisie par 8000 médecins généralistes et deux millions d'assurés sociaux et qui a véritablement favorisé l'accès aux soins par la pratique du tiers-payant l'incitation à la prescription en dénomination commune internationale, favorisant l'emploi des médicaments génériques, la coordination des soins et des économies financières.

Il est très significatif de voir que cette avancée se trouve balayée par nos chers dirigeants libéraux !

## **La «réforme» de l'Assurance maladie : ils la font, ils devront l'assumer**

(communiqué du 5 juillet 2005 du Syndicat de la Médecine Générale 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff Tél. : 01 46 57 85 85 – Fax : 01 46 57 08 60 e-mail : [syndmedgen@free.fr](mailto:syndmedgen@free.fr) – site : <http://smg-pratiques.info>)

Nous y sommes. Les Français et les médecins découvrent la réalité du parcours «médecin-traitant». Ce que nous ne cessons de dire depuis longtemps devient réel: depuis le 1<sup>er</sup> juillet, il existe en France un accès aux soins plus compliqué, pas plus coordonné qu'auparavant, mais plus difficile pour ceux qui ont des faibles ressources.

La propagande de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relayée souvent sans discernement par les médias, tend à faire croire que ce nouveau parcours permettra aux personnes malades d'être mieux soignées. **C'est faux.**

**Ce parcours ne coordonne pas les pratiques professionnelles, au contraire il creuse le fossé entre la médecine générale et la médecine spécialisée.**

**Les bénéficiaires de ce parcours «médecin-traitant» sont les médecins spécialistes** qui ont obtenu le droit aux dépassements d'honoraires, **les firmes pharmaceutiques** qui vont continuer à influencer prescripteurs et agences du médicament, **les assurances privées** qui espèrent prendre le pas sur les mutuelles

**Les perdants sont tous les malades** qui vont payer plus cher les soins, par ailleurs déjà financés par leurs cotisations sociales, avec dans le même temps une remise en cause de l'Aide Médicale Etat et de l'accès gratuit aux soins pour les plus démunis dans les Permanences d'Accès aux Soins des CHU.

**Cette aggravation des inégalités d'accès aux soins, mise en place par le gouvernement et par certains syndicats médicaux, montre le mépris qu'ils ont envers tous ceux qui, dans ce pays, tentent de construire un authentique système de santé plus performant et plus égalitaire.**

Au-delà du discours d'autosatisfaction sur l'adhésion contrainte des Français au dispositif du «médecin-traitant», le gouvernement et la CNAM ne sont même pas en capacité de fournir aux médecins généralistes les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ce parcours dit coordonné : les feuilles de soins électroniques ne sont pas adaptées, les récépissés d'adhésions sont inexistantes, et ce n'est pas l'hypothétique action des conciliateurs des caisses qui permettra aux personnes malades de trouver des réponses à leurs besoins notamment l'accès aux assurances complémentaires devenues de plus en plus nécessaires et onéreuses ou des rendez-vous rapides chez des spécialistes pratiquant des tarifs opposables.

**Nous prenons acte, que malgré des avertissements venus du monde mutualiste, associatif, syndical, le gouvernement persiste à appliquer une réforme établissant un système discriminatoire.**

**Nous exigeons que soient publiées dans chaque Caisse Primaire et au niveau de chaque centre de paiement les listes des médecins spécialistes de secteur I, de secteur II, ainsi que de ceux adhérents au parcours coordonné, afin de pouvoir informer nos patients des conséquences de cette réforme.**

**Nous appelons les spécialistes soucieux de l'accès aux soins à pratiquer de manière coordonnée sans dépassement d'honoraires.**

**Nous serons vigilants à chaque difficulté d'accès aux soins, afin d'en rendre responsable les auteurs de cette réforme.**

Contacts : Docteur Didier Ménard : 06 07 16 57 78

Docteur Jean-Louis Gross : 03 80 62 30 40

Deux militants strasbourgeois, (Véronique DUTRIEZ - militante du MRAP et Georges Yoram FEDERMANN - médecin psychiatre) font ici une description des problèmes sanitaires, économiques, éthiques et politiques générés par une des conséquences de la régression Douste-Blazy sur la Sécu, à savoir la mise en miette de l'Aide Médicale d'Etat (A.M.E.). Comme il fallait s'y attendre, nos gouvernants exploitent en plus la situation pour régresser également sur d'autres plans en accentuant les dérives sécuritaires et xénophobes, voire racistes.

## L'Etat veut mettre l'Aide Médicale d'Etat en miettes au risque de perdre son âme

Concernant l'immigration dans notre pays, Monsieur Sarkozy propose notamment la sélection qualitative des étrangers autorisés à séjourner en France et d'autre part la suppression pure et simple de l'A.M.E. (Aide Médicale d'Etat)

Haro sur les pauvres, une fois de plus, notamment ceux qui fuient les 18 pays les plus pauvres (nous rencontrons nombre de patients originaires du Mali, du Sénégal, de la Mauritanie et du Burkina Faso) dont les pays les plus riches viennent d'effacer princièrement « la dette ».

Dès le 18 février 2003, les "Dernières Nouvelles d'Alsace" annonçaient que notre pays comptait 1 million d'enfants pauvres (soit 8 % de l'ensemble de cette classe d'âge) et que ce handicap touchait particulièrement les enfants élevés par des femmes seules. On retrouvait ce fléau principalement chez les personnes issues de l'immigration et « surtout celles récemment venues » qui courraient plus de risques en matière de précarité dans le domaine du logement, de la santé et de l'éducation. Comment peut-on croire à l'heure de l'internet et du « village global » qu'une partie des pauvres de la planète n'aspire pas à trouver refuge chez nous ?

Par ailleurs les jugements de reconduite à la frontière sont en hausse, passant de 97.575 en 1999 à 111.107 en 2002. Les reconduites effectives sont passées de 4350 en 98 à 7534 en 2002. Et Monsieur Sarkozy d'en exiger le doublement pour 2005.

Les deux derniers gouvernements, dont la politique a été sanctionnée quatre fois par les urnes, menacent régulièrement, depuis décembre 2002, l'accès aux soins d'une population particulièrement démunie et sans défense : les étrangers en situation irrégulière qui bénéficient de l'A.M.E. Aujourd'hui, Monsieur Sarkozy parle de sa disparition pure et simple.

Quels sont les bénéficiaires de l'A.M.E. ? Loin d'être des profiteurs d'avantages sociaux et économiques qui cherchent à nous envahir et à menacer notre équilibre politique, ils sont nos « concitoyens de résidence » qui ont rarement fait le choix de l'exil. Le plus souvent ils sont intégrés dans notre société par le travail (au noir, il faut bien donner à manger aux enfants) et par la scolarité obligatoire des enfants.

Chacun d'entre nous a déjà croisé la route de ces personnes, sans doute sans le savoir. Ces gens peuvent se retrouver du jour au lendemain sans soins médicaux courants depuis les dernières dispositions gouvernementales. Sans couverture médicale, vers qui se tourner quand votre enfant présente fièvre nocturne à 40° alors que vous êtes une famille de 4 ou 5 personnes à partager un appartement de 2 pièces ou pire un studio ? Or, c'est de cela dont il s'agit maintenant au prétexte de faire des économies pour la communauté. Mais pourquoi au détriment des plus faibles ?

Nous sommes convaincus, soignants et intervenants sociaux, que ce n'est pas en bafouant les droits vitaux de ces populations précaires (les plus vulnérables au plan sanitaire) et en leur interdisant l'accès aux soins que disparaîtront magiquement les problèmes de la pauvreté. Nos arguments se situent à plusieurs niveaux :

- Vous n'êtes pas sans savoir que les dépenses de santé ont augmenté en 2002 de presque 8%. Nous tenons à notre système de soins et partageons le souci civique de responsabiliser usagers et professionnels, tout comme vous. La suppression de l'A.M.E. permet-elle une économie conséquente et prioritaire ? Nous affirmons que non : **au plan économique**, les dépenses engendrées par l'AME représentent environ 0,5% des dépenses de soins..

- **Au plan médical** pour les personnes concernées, il est bien connu qu'elles sont particulièrement vul-

nérables surtout pour certaines maladies (tuberculose en progression, par exemple)

Il n'est pas plus besoin d'être expert en santé publique pour savoir qu'une pathologie non diagnostiquée précocement et traitée en retard coûte plus cher au final à la collectivité (cancer, maladies infectieuses, maladies cardio-vasculaires, traumatismes psychiques...) Nous retenons que ces mesures sont contre-productives **au plan de la santé individuelle et publique.**

- **Au plan de notre éthique professionnelle**, nous estimons que ces mesures instaurent une régression au regard de l'universalité de la Couverture Maladie Universelle et des principes de l'Aide Médicale d'Etat. La justice dans le cadre des pratiques de soins ne se limite pas au droit. Les médecins ont une obligation de moyens pour répondre à la souffrance de leurs patients et sont attachés à préserver la dignité et la liberté de leurs patients, ainsi que la valeur de leurs actes.

- Nous entendons donc mettre en garde contre les graves conséquences, liées aux projets de Monsieur Sarkozy, **au plan sanitaire, économique, mais aussi politique** : stigmatisation d'une frange particulièrement fragile de la population.

Quelles en seront les prochaines victimes ?

Nous invitons tous nos concitoyens à s'interroger sur le sens profond du mot solidarité et des moyens financiers que les collectivités publiques sont prêtes à mettre au service de cet idéal republicain.

Est-il vraiment nécessaire « d'entrer en guerre contre les immigrés » comme le dénonce le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) dans un communiqué daté du 13 juin ?

Que vaudra alors le rappel à l'ordre du Conseil de l'Europe, via son Comité des droits sociaux, qui rappelait que le gouvernement français « ne saurait porter atteinte à la dignité humaine, dont l'accès aux soins de santé constitue un préalable essentiel » et doit accorder un droit à l'assistance médicale à tous « les ressortissants étrangers, fussent-ils en situation irrégulière »

La lutte contre un nombre inconnu de « "profiteurs" ne justifie pas ce recul des valeurs chez nous, ni le recul sanitaire qu'il entraîne, pour les étrangers concernés comme pour leur entourage » (revue médicale Prescrire, juin 2004).

Strasbourg, le 13 juin 2005.



# Personne ne peut vivre à moins de 1200 euros par mois !

Chômage, précarité, activité réduite, intermittence, intérim, vacations, dans le secteur privé mais aussi dans le public ... Nous sommes de plus en plus nombreux, et de plus en plus nombreuses, à être déjà concerné-e-s, ou à risquer de l'être.

Chômeurs et chômeuses de longue durée, recalculé-e-s, en pré-retraite, à temps partiel contraint, titulaires de minima sociaux, sans domicile, interdit-e-s bancaires...

Licencié-e-s, « remercié-e-s », viré-e-s, jeté-e-s, parfois du jour au lendemain, parfois après de nombreux CDD pas toujours légaux, parfois après nous avoir fait miroiter une embauche de longs mois durant... ce sont nos vies, celles de nos proches, qui en sont affectées, fracassées, brisées.

Nous sommes toujours trop ou pas assez : trop jeunes, trop vieux, trop gros, la peau trop foncée, trop femmes, trop qualifié-e-s mais pas assez formé-e-s...

Dans l'emploi ou sans emploi, nous sommes sommé-e-s de nous adapter à une concurrence féroce, sommé-e-s d'être concurrents les uns, les unes contre les autres, sans cesse davantage contrôlé-e-s, et tant pis pour les plus fragiles.

Femmes, responsables d'une famille monoparentale, hommes et femmes en attente de papiers, et bien d'autres : nous sommes doublement exposé-e-s.

Depuis 30 ans, quelles que soient les « sorties de tunnel » annoncées, le chômage, la précarité, augmentent dans ce pays.

Depuis 25 ans, les droits des salariés baissent. Encore plus quand on est au chômage ou sur contrat précaire.

Beaucoup moins d'un chômeur ou d'une chômeuse sur deux est indemnisé par l'ASSEDIC ; la moitié reçoit moins de 850 euros par mois. Les 400 euros du RMI ou de l'ASS que d'autres perçoivent ne permettent pas de survivre !

Les jeunes de moins de 25 ans, les sans-papiers, celles et ceux qui ont un compagnon avec un revenu, sont interdits d'accès à ces minima, et contraints à la dépendance ou à l'humiliation.

Les chiffres officiels annoncent 2,5 millions de chômeurs : en ne comptant qu'une catégorie, ils font disparaître la

moitié d'entre nous. En 2003, 6 millions de personnes sont passées par la case Assedic : près d'un actif sur 3 !

Les contrôles et les radiations s'intensifient, qui font régner la peur et une soumission accrue : ils ne font pas diminuer le chômage, ils abaissent artificiellement le nombre de chômeurs et de chômeuses.

**Nous le disons avec force: nous ne sommes pas responsables du chômage que produit le capitalisme! Nous ne voulons plus être montré-e-s du doigt, stigmatisé-e-s, désigné-e-s, contrôlé-e-s.**

Le chômage nous concerne tous et toutes: les politiques gouvernementales et patronales, françaises comme européennes mènent à toujours plus de précarité et de flexibilité, sans aucune garantie en contrepartie.

La « stratégie européenne pour l'emploi » comme les « grandes orientations de politique économique » qui s'imposent dans chacun des pays n'ont pas pour objet de faire reculer réellement le chômage, bien au contraire : elles maintiennent un chômage massif, de plus en plus mal indemnisé, pour tirer vers le bas toutes les protections sociales, toutes les conditions de travail, toutes les garanties collectives, tous les salaires.

Lorsque les indemnités chômage sont réduites, lorsque les contrôles sur les demandeurs d'emploi prolifèrent, ce sont les conditions d'activité et les revenus de TOUS les salarié-e-s qui en sont affectés !

Tous les salaires, toutes les conditions de travail, toutes les protections sont maintenant tirées vers le bas. Cela doit changer sans attendre. C'est possible, avec un peu de volonté politique : il suffit de 20 milliards d'euros pour que les revenus de TOUS et de TOUTES ne soient jamais inférieurs à 1200 euros . Cela représente moins de 1,5% du PIB français. C'est une mesure de justice, de solidarité... et de relance économique !

Les dividendes versés aux actionnaires augmentent constamment : on peut calculer les cotisations chômage des entreprises sur la totalité de la richesse produite et non sur la seule masse salariale.

**Pour mettre un coup d'arrêt à cette spirale infernale qui nous affaiblit et nous divise, il faut une indemnisation**

**du chômage de haut niveau, il faut garantir à tous et toutes un revenu pour vivre, il faut une continuité des droits : il y a URGENCE !**

**La précarisation de nos vies gagne chaque jour du terrain sous de multiples formes : chômage, temps partiel contraint, intermittence, vacations, CDD, intérim, faux artisanat...**

**L'ensemble du monde du travail est concerné. C'est pour cela que nous appelons à faire converger nos forces, et que nous signons ensemble, que nous ayons un emploi ou non, pour obtenir :**

1° qu'il n'y ait plus aucun revenu inférieur au SMIC mensuel parce que vivre avec moins c'est impossible

2° qu'on cesse de faire la guerre aux chômeurs et aux chômeuses au lieu de combattre le chômage et la précarité

3° que les contrôles toujours renforcés et les radiations cessent

4° qu'un système généralisé de sécurité économique et sociale garantisse :

- une continuité des droits à l'emploi, à la formation, à l'indemnisation

- l'accès de tous et de toutes aux mêmes droits, quel que soit l'âge, la situation familiale, le passé professionnel

- le libre choix de son emploi et de sa formation

5° que les salarié-e-s disposent de nouveaux droits, qu'ils et elles soient représenté-e-s partout où se décide leur sort, en particulier les chômeurs et les précaires, par leurs organisations, syndicales et associatives.

Nous appelons à nous mobiliser, surtout, pour imposer ces exigences. Nous soutiendrons toutes les initiatives qui vont dans ce sens, et en particulier celles qui devront être prises lors de la négociation de la convention Unedic de l'automne 2005.

**Pour signer cet appel, on peut se connecter à l'adresse suivante :**

**<http://www.fondation-copernic.org/1200euros>.**

**Pour un contact téléphonique: Willy Pelletier : tél 06-75-25-77-76 ou par courriel : [willypelletier@yahoo.fr](mailto:willypelletier@yahoo.fr)**

# Rencontres et Lectures A Contre Courant

## Les tsunamis de la dette

La catastrophe qui a affecté tout le sud-est asiatique le 26 décembre 2004, se propageant jusqu'aux côtes africaines, touchant au passage l'Inde, le Sri Lanka et les Maldives, a pendant des semaines fait la une des médias européens, français en particulier. Jamais une attention aussi grande n'aurait été prêtée à un phénomène aussi dramatique dans ses effets si ceux-ci n'avaient compté parmi les centaines de milliers de victimes nombre de touristes européens. En canalisant les populations vers une compréhensible solidarité financière et matérielle, tout en privilégiant l'émotion, l'événementiel, ces mêmes médias ainsi que les autorités nationales et maints responsables d'ONG se sont bien gardés de donner, en dehors de la cause naturelle première, une explication humaine à la dimension du drame. C'eût été mettre en cause tout un système d'enjeux internationaux lié à la globalisation. C'eût été monter du doigt la volonté de domination de quelques puissants au détriment du tiers-monde.

Damien MILLET, président du CADTM - France (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde, membre de la commission dette d'ATTAC France et Eric TOUSSAINT, président du CADTM Belgique, auteur de *"La Fiancée contre les peuples; la bourse ou la vie"* ont vite réagi par leur travail au quotidien sur la problématique de la dette. Et leur réflexion, leur analyse de l'événement exprimées dans ce livre aboutissent à des conclusions bien différentes de celles de nombreux acteurs et commentateurs de cette crise.

Reprenant dans un premier temps le fil des événements dramatiques, l'ouvrage présente dans un deuxième temps la cadre général des politiques imposées par les créanciers aux pays endettés en prenant des exemples surtout dans la région et en insistant sur le lien avec la catastrophe naturelle. Enfin, les trois derniers chapitres analysent et mettent en perspective historique trois des principaux pays touchés : l'Indonésie, l'Inde et le Sri Lanka. Le tout soutenu par des cartes, un glossaire et des fiches par pays. **"Les tsunamis de la dette"**. Prix : 9 euros. Edité par CADTM et Syllepse. Mars 2005.

## Acteurs de l'insertion - L'écrit au cœur

Il devient banal aujourd'hui de dire qu'une partie de la population en âge et en force de travailler n'arrive plus à accéder à l'emploi dans les entreprises du secteur concurrentiel. On devrait ajouter : malheureusement.

On stigmatise l'absence ou le faible niveau de qualification de certains personnels, on met en question leur "employabilité". De fait, c'est tout une frange de la population laborieuse que l'on pousse sans vergogne vers les marges de la société, parce que déclarées sans intérêt pour les entreprises du secteur marchand. Dès lors ces hommes, ces femmes se retrouvent exclus du jeu économique et social.

Et pourtant il existe des possibilités. Loin des entreprises classiques, des initiatives viables et respectueuses des personnes montrent qu'il y a d'autres voies. Comme avec des structures de type *"Ménage service"* qui permettent non seulement d'apporter des réponses à des besoins, mais aussi de conjuguer, sous une forme innovante, une démarche de professionnalisation et un soutien à l'insertion sociale des personnes. Le livre **"Acteurs de l'insertion"** fait entendre les cris des salariés sortis de l'exclusion et en situation d'insertion pour une nouvelle chance. On y découvre aussi les voix des "accompagnants" qui disent leurs pratiques, celles des spécialistes qui fournissent les outils, tous intervenants dont le rôle est d'aider ces exclus d'hier à retrouver le chemin de la reconnaissance, de l'emploi et donc de la dignité. Alors oui, ce livre est bien un "écrit du cœur" ! Ouvrage pluriel; 280 pages, 17 euros - Edition Licorne 35 rue Alphonse Paillet 80000 AMIENS. Diffusion : L'Harmattan 5-7 rue de l'École Polytechnique 75005 PARIS

## N'autre école : "Filles et femmes à l'école... mauvais genre ?"

**"N'autre école"** est une revue maintenant bien présente, réalisée par la Fédération des travailleurs/euses de l'éducation au sein de la CNT. Tribune d'analyse et de combat pour toutes celles et ceux qui oeuvrent pour une révolution sociale, éducative et pédagogique, c'est aussi un lieu de confrontation des points de vue et des pratiques de militants syndicalistes, pédagogiques, ainsi que de chercheurs ou d'acteurs de terrain, dans et hors de la CNT.

Depuis le n°1 sorti à l'automne 2002, chaque numéro est consacré à un thème. Le n°1 abordait l'interaction et les contradictions entre le syndicalisme et le militantisme pédagogique, le n°2 évoquait la défense conditionnelle de l'école publique, le n°3 analysait l'éducation comme outil de résistance et de désobéissance, le n°4 était consacré à une réflexion sur l'école entre soumission et émancipation et le n°5 faisait le bilan du mouvement de mai-juin 2003. Ces numéros, toujours disponibles peuvent encore être commandés en écrivant à la revue.

Le dernier numéro paru (n°10 - printemps 2005) pose la question : **"Filles et femmes à l'école mauvais genre ?"** On y répond, dans une vingtaine d'articles sur plus de 50 pages, en abordant des problématiques variées : les femmes dans les manuels scolaires, mathématiciennes, quand la passion voile les problèmes...

Le numéro 10, comme les 5 premiers numéros cités ci-dessus, peuvent être commandés à : CNT - FTE 33 rue des Vignoles 75020 PARIS au prix unitaire de 3 euros port compris. (chèque : mention au dos : "revue fédérale")

Pour vous donner envie de vous abonner (cela coûte 15 euros pour 5 n°) voilà les thèmes qui seront abordés dans les 4 prochains numéros : - Culture de classe - L'action syndicale - Education et idéologies - Le système scolaire.

## Les armes biologiques

A l'heure où les députés se penchent sur la question du bioterrorisme, **Inf'ogm** publie un dossier consacré aux armes biologiques. Plantes stériles, plantes productrices de toxines, Anthrax, peste, HIV... autant d'organismes différents qui sont aujourd'hui génétiquement modifiés, afin de répondre à des objectifs de guerres commerciale ou militaire. Ces armes sont développées en laboratoire, à l'aide des techniques de biotechnologie, et notamment le génie génétique. Face à leur développement, la Convention sur les Armes Biologiques et Toxiques (BTWC) était ouverte à ratification le 10 avril 1972. Cette convention rend illégaux le développement et la production d'armes biologiques, contribue au désarmement biologique et empêche la mise en place d'une course à l'armement biologique.

Mais la décennie écoulée a vu se dérouler des changements rapides dans les domaines des sciences biologiques, facilitant le développement de ces armes. Aujourd'hui, le Protocole de Carthagène (contrôle du mouvement transfrontalier des OGM) et la BTWC partagent des éléments communs dans leur souci de contrôler les mouvements des agents biologiques, offrant donc des synergies d'actions. Ce dossier fait le point sur quelques armes étonnantes déjà créées, les contrôles législatifs, et présente des pistes sur les usages possibles de ces deux conventions.

Ce dossier, paru début juin 2005, est vendu avec le bulletin n°64 d'**Inf'OGM**, mai 2005, 10 pages, 2 euros, rajouter 0,64 euro de frais de port pour la France métropolitaine.

On peut aussi s'abonner au bulletin mensuel **Inf'OGM** pour un an : 11 numéros et 6 dossiers pour 15 euros.

S'adresser à l'association **Inf'OGM** Veille citoyenne sur les OGM 2B, rue Jules Ferry 93100 Montreuil - tél : +33 (0)1 48 51 65 40 fax : +33 (0)1 48 51 95 12 mél : [infogm@infogm.org](mailto:infogm@infogm.org)

# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-Dornach

**A CONTRE COURANT**

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

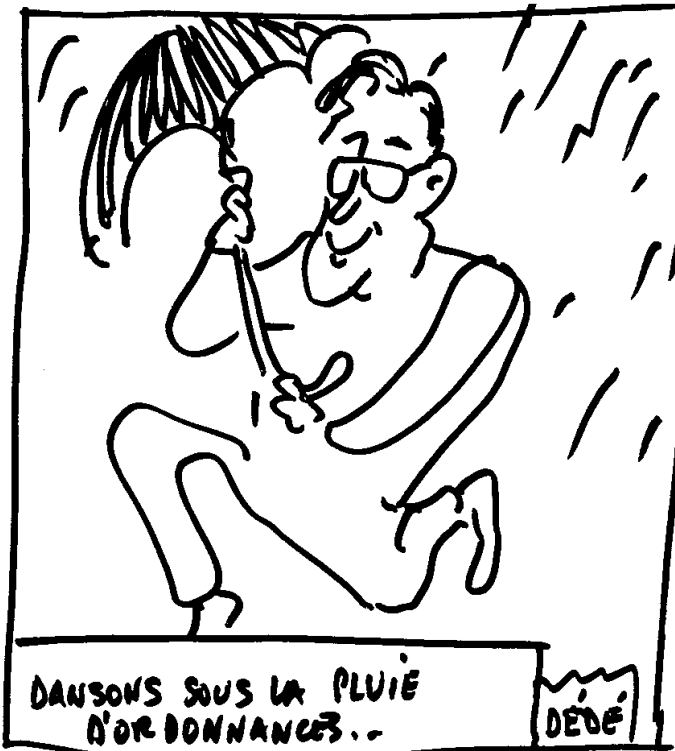
**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 19/07/2005



De l'expérience du  
passé,  
Dédé déduit  
les temps à venir...



## Sommaire

- Page 1 ..... Edito : Il n'est point de Bové suprême !
- Page 2 ..... Irak : J'ai écrit les mots de Bush
- Page 3 et 4 ..... Colloque annuel d'ACC des 2 - 3 juillet 05
- Page 4 ..... Victoire électorale et débouché social (édito AL)
- Page 5 et 6 ..... Soulagement et interrogations
- Page 6 ..... Une analyse syndicale
- Page 7 à 9 ..... Le financement des syndicats et...
- Page 7 à 9 ..... Le syndicat vu sous trois angles (3 encadrés)
- Page 10 ..... Ordre dominant et bureaucraties
- Page 11 ..... L'assurance maladie privatisée aux Pays-Bas
- Page 12 ..... Vive notre sécu ! + Communiqué SMG
- Page 13 ..... L'Etat veut mettre l'AME en miettes
- Page 14 . Personne ne peut vivre à moins de 1200 euros/mois
- Page 15 ..... Rencontres et Lectures
- Page 16 ..... Dédé déduit les temps à venir

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)  
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>  
Courriel : [courrier@contrecourant.org](mailto:courrier@contrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

**JEAN FORTCHANTRE** 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE

COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J.M DELAYE / J. FORTCHANTRE  
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER